

Drame routier à Aïn Oussara (Djelfa)  
**40 blessés dans le renversement  
d'un bus de transport de voyageurs**

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7413 - MARDI 17 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Entre Bechar et Beni-Abbes  
**11 personnes blessées  
dans une collision entre  
un bus et un camion**

P05



Le président de la République  
a mis l'accent sur les crimes  
du colonialisme en Afrique

# L'Algérie détient les preuves

Lire en page 03

R07

**ORAN**

Eau potable durant le mois de Ramadhan  
**Approvisionnement quotidien au profit  
de plus de 80 % de la population**

Logements publics locatifs  
**Plus de 5.000 unités en cours de réalisation**

A l'occasion du mois de Ramadhan  
**10 marchés de proximité prévus**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Programme «Study in Algeria»

**Lancement des inscriptions à la 2ème édition**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a annoncé, dimanche à Alger, le lancement des inscriptions à la 2ème édition du programme "Study in Algeria", destiné aux étudiants internationaux souhaitant poursuivre leurs études en Algérie à titre "contractuel". S'exprimant lors de la 1e rencontre nationale des étudiants internationaux inscrits sur la plateforme "Study in Algeria", organisée à la Faculté des sciences de l'information et de la communication, M. Baddari a indiqué que cette 2ème édition constitue une

occasion d'évaluer cette expérience, lancée il y a quelques mois. Dans ce cadre, le ministre a précisé que "cette formule (inscription via la plateforme) s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'université, l'amélioration de ses performances et la diversification de ses sources de financement, à travers des contrats conclus entre les étudiants internationaux et les établissements universitaires, définissant en toute transparence les engagements réciproques des deux parties, en vue de bénéficier d'un enseignement et d'une recherche scientifique de qualité".

Journée nationale du Chahid

**Rencontre à Alger des Jeunes ambassadeurs de la mémoire nationale**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift et le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui ont présidé, dimanche à Alger, le lancement des travaux de la rencontre "Jeunes ambassadeurs de la mémoire nationale", au cours de laquelle l'importance de l'utilisation des technologies modernes pour préserver la mémoire nationale et valoriser le patrimoine historique a été soulignée. Lors de cette rencontre intitulée "Vers l'exploitation de l'intelligence artificielle et des médias pour commémorer la mémoire nationale", organisée dans le cadre de la Journée nationale

du Chahid (18 février), M. Tacherift a précisé que cette rencontre consacre une profonde prise de conscience des évolutions de l'époque et du fait que la mémoire s'est aujourd'hui transformée en un contenu numérique façonnant la conscience des nations dans le cyberspace. Dans ce contexte, le secteur œuvre à "soutenir toutes les initiatives sérieuses visant à transformer les valeurs de notre glorieuse mémoire en expériences interactives s'adressant aux jeunes, afin de consacrer la souveraineté historique numérique", et ce "pour faire face à toutes les tentatives vaines visant la déformation de notre histoire dans l'espace numérique", a-t-il poursuivi.

Demande et retrait en ligne la grosse des décisions de justice

**Une plateforme numérique à la disposition des aux avocats**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaâ, a annoncé, dimanche au siège de la Cour de Biskra, le lancement d'une nouvelle plateforme numérique permettant aux avocats de demander et de retirer, en ligne, la grosse des jugements et des décisions de justice. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série de services électroniques disponibles, au profit des justiciables, permettant aux avocats de déposer des demandes de grosses (copies exécutoires) des jugements et des décisions rendus par les juridictions ordinaires et administratives, et de les retirer

signées électroniquement. Cette procédure vise à simplifier les démarches, à étendre les services de justice et à dispenser les avocats des déplacements vers l'instance judiciaire, étant donné qu'ils peuvent accéder à la plateforme susmentionnée en utilisant les informations de leur compte électronique sur la plateforme d'échange de requêtes et de mémoires via le site officiel du ministère de la Justice. La demande est traitée automatiquement et le document requis, dûment signé électroniquement, est prêt à être retiré par l'avocat demandeur dans un délai n'excédant pas 24 heures.

Transport terrestre de voyageurs en prévision du Ramadhan

**Renforcement des dessertes et ajustement des horaires de travail**

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, lundi dans un communiqué, le renforcement des dessertes quotidiennes et l'ajustement des horaires de travail en prévision de l'avènement du mois de Ramadhan, afin de répondre à la demande croissante de transport terrestre de voyageurs durant cette période. La Société a précisé, dans son communiqué, qu'un programme spécial a été mis en place, pré-

voyant 2.170 dessertes supplémentaires cette semaine, afin de répondre à la demande croissante de transport terrestre de voyageurs avant le début du mois de Ramadhan. Cette mesure intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à assurer le transport et à adapter le programme des dessertes aux besoins des citoyens durant cette période, a indiqué le communiqué.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.



Le président de la République a mis l'accent sur les crimes du colonialisme en Afrique

## L'Algérie détient les preuves

Par B.Kamel

L'Afrique que d'histoires ! mais de barbarie aussi. De 1830 à 1960 les européens notamment de l'ouest y installent des colonies ou des protectorats, ils tracent des frontières et un semblant d'administrations se substituant aux autochtones. Cette colonisation avait commencé bien avant. Grecs, romains, espagnols, portugais et même des peuples d'Asie de l'Est s'y sont installés. Cependant c'est durant la période 1880 1960 que la parenthèse sur la colonisation de l'Afrique fut ouverte avec les crimes odieux, les déportations, l'esclavagisme, les spoliations... Durant des décennies et des millénaires, l'Algérie aura été le pays d'Afrique du nord ayant subi le plus d'atrocités coloniales et à quel prix! Incontestablement l'Algérie est ce faisant unanimement qualifiée «historiquement» et «moralement» pour conduire l'Afrique dans la voie de la reconnaissance officielle des crimes coloniaux commis par les occupants à travers les siècles et les âges. Le double héritage du continent africain est cette colonisation économique et sociale mais elle est avant tout une cause politique en ce sens qu'elle relève d'un processus de désintégration et de revendication des droits spoliés. L'Algérie détient sur ce sujet éprouvés des preuves tangibles et irréfutables. Elle possède des archives, des dossiers «choc», des témoignages accablants mais aussi des images vidéo et télévisées.

L'Algérie, mue par son souci légitime de partager son expérience vécue au bout de 132 ans de colonisation et de souffrances endurées par sa population du fait du colonialisme français, est prête à fournir des preuves. Le président algérien Abdelmadjid Tebboune se dit disposé à aller de l'avant pour défendre bec et ongles le dossier de la colonisation de l'Afrique continentale auquel appartient l'Algérie. Lors de son allocution, lue en son nom par le Premier ministre Sifi Ghrieb, prononcée lors d'une réunion tenue en marge du 39<sup>ème</sup> sommet des chefs d'États et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a en effet mis l'accent sur les crimes du colonialisme en Afrique. Il a annoncé la disponibilité de l'Algérie à mettre à disposition des instances juridiques africaines compétentes ses archives, documents et preuves matérielles attestant des violations commises durant cette période. Le président de la République n'a pas manqué à ce titre de saluer l'étude réalisée par la Commission de l'Union africaine pour le droit international, la qualifiant de contribution majeure à la réflexion juridique collective du continent africain. Aujourd'hui l'Afrique se tient debout et se «rebelle» pour parler à l'unisson et revendiquer ses droits économiques et sociaux parlant. Qu'en est-il de ses droits moraux ? Là, c'est une autre paire de manches. L'étude en question réalisée en vertu de la décision n° 934, adoptée lors d'un précédent sommet, examine les

conséquences juridiques de la qualification du colonialisme comme crime contre l'humanité et explore la possibilité de considérer certaines pratiques historiques — notamment l'esclavage, les déportations forcées et certaines formes de domination coloniale — comme des actes pouvant relever du crime de génocide contre les peuples africains. A l'évidence, il pourrait s'agir de droits avant tout «moraux». Le continent africain riche par ses potentialités, ses ressources et ses compétences n'aurait nullement besoin de compensation ou de dédommagement comme aiment à le croire certains cercles occultes aux visions et esprits pour le moins étriqués voire malhonnêtes mais bel et bien de reconnaissance officielle des crimes contre l'humanité commis sur ses territoires pendant des siècles. L'Afrique n'a plus besoin de leçons morales à recevoir des colonisateurs. L'Europe notamment doit cesser de la regarder comme des ex colonies. C'est important de le mentionner. Tebboune a souligné que l'Algérie soutient pleinement les initiatives africaines visant à inscrire clairement le colonialisme parmi les crimes internationaux les plus graves.

Selon lui, une telle reconnaissance «renforcerait les principes de responsabilité internationale, lutterait contre l'impunité et contribuerait à l'établissement d'une justice historique équitable pour les peuples ayant subi ces violences». Évoquant l'expérience algérienne marquée par plus de 132 années de colonisation, il a insisté sur la détermination du pays à «partager ses archives et témoignages historiques afin d'aider les institutions juridiques africaines à documenter les atrocités commises contre les peuples du continent». Il a également rappelé que l'Algérie, aux côtés du Togo, de l'Afrique du Sud, et du Ghana, «est chargée de suivre la mise en œuvre de la décision 934 dans le cadre des activités thématiques de l'Union africaine pour 2025. Dans ce contexte, elle a organisé une conférence internationale de haut niveau consacrée aux crimes du colonialisme, réunissant experts, universitaires et responsables politiques de plusieurs régions du monde». Le président Tebboune a également salué l'adoption d'une initiative algérienne instituant une journée africaine officielle de commémoration des martyrs du continent, fixée au 30 novembre, destinée à renforcer la conscience historique des jeunes générations. Sur le plan national, il a mis en avant l'adoption par le Parlement algérien d'une loi criminalisant le colonialisme, visant à établir les responsabilités juridiques, protéger la mémoire nationale et consacrer le principe d'imprescriptibilité des crimes graves. Il affirme en un mot que la reconnaissance de la vérité historique «constitue un impératif moral et juridique indispensable à la construction de relations internationales équilibrées fondées sur le respect, l'équité et la dignité humaine, estimant que l'ancrage de cette vérité représente un socle essentiel pour un avenir mondial plus juste et régi par le droit». L'Union africaine a adopté, lors de son

39<sup>ème</sup> sommet tenu dimanche à Addis-Abeba, la «Déclaration d'Alger» sur les crimes du colonialisme en Afrique, en tant que contribution à l'effort continental visant à criminaliser le colonialisme et à réclamer des réparations. Elle a également décidé de consacrer le 30 novembre comme Journée africaine en hommage aux martyrs africains et aux victimes de la traite transatlantique des esclaves, du colonialisme, et de l'apartheid, tout en exprimant sa reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour cette initiative. L'adoption de la «Déclaration d'Alger», qui couronne les travaux de la conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique tenue les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2025 à Alger, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine relatives au thème de l'organisation pour l'année 2025, intitulé : «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations». Cette déclaration a été adoptée comme contribution au processus continental visant à criminaliser le colonialisme et à promouvoir les réparations. Il a également été décidé d'adopter le 30 novembre comme Journée africaine pour commémorer les martyrs africains et les victimes de la traite transatlantique des esclaves, du colonialisme, et de l'apartheid, soulignant l'importance de la mémoire collective comme l'un des fondements de la reconnaissance, de l'équité, et de la garantie de non-répétition. La «Déclaration d'Alger» appelle les anciennes puissances coloniales à «assumer pleinement leurs responsabilités historiques à travers une reconnaissance publique et explicite des injustices commises», ainsi qu'à la création d'une plateforme africaine pour la justice environnementale chargée d'identifier les zones affectées, d'évaluer les dommages, d'accompagner les États concernés et de formuler des recommandations continentales en matière de réhabilitation et de réparation.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

#### Algérie-France: Nouvelle tentative de dégel

**A**vrai dire, une grande partie de la classe politique française ne serait pas contre le dégel. Seulement, selon leur souhait ce dégel devrait se faire sans céder d'un iota. Et voilà comment nous sommes devant un véritable dilemme ! Depuis l'indépendance, ces français avaient cette mauvaise habitude d'extorquer tout ce qu'ils désiraient sans faire la moindre cession. Depuis un temps récent, ce jeu n'est plus d'actualité. Les temps ont changé et les données sur l'échiquier politique international ont également changé. A l'ombre de cette réalité, les français n'arrivent pas à réaliser que ce sont eux qui devraient changer de comportements et de mentalités... C'est une remise en cause de leur politique algérienne, qui normalement devrait être prise en considération... Pour les hommes libres en Algérie, la France n'a jamais été un destin incontournable pour le devenir de leur pays. Pour la clique des assujetties, au contraire, l'Algérie mourra par asphyxie dans les 24h qui vont suivre une possible rupture avec la France. Notre message était dès le début clair et net ne nécessitant aucune forme d'interprétation à l'égard du gouvernement français et son Macron. Ensuite, à l'égard de toute la classe politique française, y compris l'extrême droite – virulemment anti algérienne, encadrée et entretenue par les milieux sionistes ayant pignon sur rue dans l'hexagone. Si vous optez pour des relations basées sur les intérêts réciproques et sur le respect mutuel, et bien, nous sommes là, prêts pour rétablir les relations, de bonnes relations en tournant la page du passé. Nous avons nos conditions qui ne sont pas exorbitantes. Nous avons des droits et des biens à restituer. Nous avons attendu plus de soixante ans pour que ces droits soient satisfaits, finalement, il n'y a rien eu de concret, sauf du bluff et des tergiversations, sans lendemain... Depuis quelques jours, nous avons entendu parler d'une nouvelle tentative de dégel... et bien, nous sommes prêts pour ça ! Et avec un grand plaisir, mais jamais sans une contrepartie... C'est fini l'ère des désistements en vrac gratuits et parfois avec un bonus. Nous avons déjà dit plus haut que les temps ont changé et avec les données géopolitiques de la planète. Des espèces nuisibles, comme la «sionsistosphère» parisienne, ses alliées et ses protégés de l'extrême-droite font tout pour que les relations entre les deux pays ne reprennent guère. En perte de pédale, ces derniers voient en cette crise diplomatique, une occasion idéale pour une occupation politique, en poussant les masses françaises à s'engager dans une forme de néonazisme et de néofascisme.

### Algérie - Niger

#### Relations fraternelles et coopération

**L'**Algérie et le Niger, liés par des relations fraternelles fondées sur la solidarité et le bon voisinage, œuvrent sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, à renforcer leur coopération et à concrétiser des projets stratégiques au service de leurs intérêts communs et de l'intégration régionale et continentale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la visite de fraternité et de travail qu'effectue, à partir de ce dimanche en Algérie, le président du Niger à la tête d'une importante délégation, à l'invitation de Monsieur le président de la République. Cette visite sera une occasion de renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des deux peuples algérien et nigérien. Elle constituera également une opportunité pour examiner des questions politiques liées au continent africain, en général, et au voisinage en particulier. L'Algérie et le Niger entretiennent des relations anciennes concrétisées par une commission mixte, hissée par la suite au rang de grande commission mixte et qui a permis une coopération couvrant l'ensemble des volets de coopération. Le président de la République avait donné récemment des instructions pour le retour immédiat à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès de la République du Niger, décision prise suite au retour de l'ambassadeur de la République du Niger accrédité en Algérie et à la reprise de ses fonctions. Cette dynamique vise à relancer la consultation politique bilatérale au plus haut niveau, reprendre la coopération multiforme initiée par les deux pays frères et concrétiser les projets stratégiques au service de l'intégration régionale et continentale, d'autant que l'Algérie, forte de son engagement historique, consolide sa position d'acteur central de l'intégration africaine. Pour concrétiser cette volonté, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a effectué, fin janvier dernier, une visite de travail au Niger, où il a été reçu par le président Tiani.

## Algérie Télécom Plan exceptionnel de renforcement du réseau 4G dans plusieurs wilayas

**A**lgérie Télécom a lancé un plan exceptionnel visant à renforcer le réseau 4G dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de l'entreprise. Ce plan s'inscrit dans un programme de grande envergure portant sur le renforcement et la modernisation des infrastructures techniques de l'entreprise Algérie Télécom à travers plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de "son engagement continu à améliorer la qualité des services et à contribuer au soutien du développement économique et de la transformation numérique en Algérie", précise la même source. Ce plan prévoit "l'installation de 345 stations de base principales 4G à travers 44 wilayas", la première phase de sa mise en œuvre étant actuellement en cours et se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain. Cette opération vise à "renforcer le réseau dans les zones à forte densité démographique, garantissant ainsi des débits élevés et une meilleure qualité d'utilisation, plus stable et plus rapide". Elle permettra également de "consolider la couverture 4G dans les zones éloignées", étant donné que les nouvelles stations de base, dotées des technologies les plus modernes permettront de "répondre à la demande croissante et diversifiée des clients en matière de services et d'usages numériques".

## Filière de l'élevage de bétail à Ouled Djellal Mission d'information temporaire de l'APN

**U**ne mission d'information temporaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé samedi une visite dans la wilaya d'Ouled Djellal pour s'enquérir de l'état des lieux de la filière de l'élevage de bétail et des viandes rouges. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le président de la mission, Rabah Djedou, a indiqué que cette visite est venue sur instruction du président de l'APN, M. Brahim Boughali pour établir un diagnostic sur la situation de la filière d'élevage de bétail et les défis rencontrés par les éleveurs et sera terminée par l'établissement d'un rapport qui sera transmis aux instances compétentes pour prendre en charge les différentes préoccupations. Cette mission de trois jours s'inscrit dans le cadre de la série de visites d'information effectuées dans nombre de wilayas du pays classées pôles et modèles de la filière des viandes rouges et de l'élevage de bétail qui visent, après inspection, à établir un rapport détaillé qui sera transmis aux autorités supérieures en vue de "réguler le marché des viandes rouges et assurer la disponibilité du produit et son acheminement au consommateur à des prix raisonnables". Les membres de la mission ont entamé leur visite en s'enquérant de l'activité de plusieurs éleveurs des communes de Besbès, de Ras El Miad et de Doucen pour relever leurs préoccupations liées à la filière de l'élevage de bétail, au cheptel et au marché local des viandes. Le programme de la mission comprend également une rencontre de concertation en présence des autorités locales, des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des directeurs des divers secteurs pour passer en revue la situation de l'élevage de bétail dans la wilaya d'Ouled Djellal, les perspectives d'investissement dans ce domaine et les mécanismes d'accompagnement des éleveurs pour améliorer le rendement de la production de viandes, a-t-on indiqué.

## Règlement des différends liés à l'investissement L'Algérie apte à devenir un pôle régional d'arbitrage

**L**e ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, samedi à Alger, que l'Algérie était apte à devenir un pôle régional d'arbitrage commercial international et de règlement des différends relatifs à l'investissement et au commerce international. S'exprimant à l'ouverture du Séminaire international sur le thème "Arbitrage international, souveraineté et modes alternatifs de règlement des différends", en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'organismes nationaux, le ministre a précisé que la proposition lors de cette rencontre d'une recommandation visant à "créer le Centre algérien de règlement des différends est à même de contribuer activement à la réalisation de plusieurs objectifs d'intérêt commun, d'autant plus que l'Algérie, au regard de sa position géographique importante et stratégique, est apte à devenir un pôle régional d'arbitrage commercial international et de règlement des différends liés à l'investissement et au commerce international". Une telle initiative "est à même de renforcer l'attractivité des investissements directs étrangers, compte tenu de son rôle pivot dans le soutien au développement économique global", a-t-il ajouté, soulignant que l'existence d'un Centre national d'arbitrage agréé constitue l'une des garanties essentielles rassurant les investisseurs étrangers".

Dans le même sillage, M. Boudjemaa a insisté sur le fait que cette démarche "contribuera à consolider la sécurité juridique et judiciaire, en garantissant la neutralité, l'intégrité et l'indépendance du futur centre", relevant que "l'arbitrage international est un instrument juridique efficace, fondé sur la volonté des parties, l'indépendance de la décision et le respect des spécificités juridiques et culturelles, ce qui explique l'intérêt croissant que lui portent les Etats et les institutions internationales en tant que levier d'amélioration du climat des affaires, d'attraction des investissements et de renforcement de la sécurité juridique".

Il a également évoqué les autres modes alternatifs de règlement des différends, comme la médiation, la conciliation et la transaction amiable, soulignant qu'ils constituent "des approches juridiques et humaines avancées, visant à résoudre les différends dans un esprit consensuel et à consacrer la culture du dialogue plutôt que celle de litige". Il a, dans ce cadre, expliqué que ce processus représente une véritable opportunité pour contribuer à la formation d'arbitres et d'avocats spécialisés et au renforcement de leurs compétences dans le domaine de l'arbitrage international. Dans la même optique, M. Boudjemaa a indiqué que ces démarches sont "le fruit des hautes orientations et de l'intérêt particulier

du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a concrétisé, grâce à sa vision éclairée, l'expérience algérienne prometteuse en matière d'investissement, et un modèle réformatrice tangible, s'illustrant à travers la loi sur l'investissement de 2022". Le ministre a également passé en revue "les principes et garanties fondamentaux, contenus dans ladite loi, qui consacrent la libre initiative d'investissement, et garantissent le droit à la création de projets sans distinction aucune, ni contrainte d'ordre juridique, assurant une stabilité législative sûre, et consacrant ainsi la protection des intérêts de l'investisseur et les droits de transfert des capitaux et des bénéfices, notamment pour les investisseurs étrangers, de manière à instaurer un climat d'investissement sûr, attractif et stable". Etant donné que l'arbitrage international et les modes alternatifs de règlement des différends sont des piliers fondamentaux pour établir la justice, le ministre a rappelé que "le législateur algérien a réglementé l'arbitrage commercial international au titre des modes alternatifs de règlement des différends dans le Code de procédure civile et administrative, et dans la loi 18-22 relative à l'investissement, notamment son article 12 qui accorde aux investisseurs, qu'ils soient étrangers ou nationaux, le droit de recourir à l'arbitrage".

## Contrats conclus lors de foires internationales

### Rezig rencontre des exportateurs pour le suivi

**L**e ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a présidé, dimanche à Alger, une rencontre avec plusieurs opérateurs économiques ayant conclu des contrats d'exportation lors de leur participation à des foires et manifestations économiques internationales à l'étranger, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "suivi des résultats de la participation algérienne aux manifestations économiques extérieures et de la valorisation des efforts consentis par les opérateurs économiques pour accéder aux marchés internationaux, dans le contex-

te des efforts visant à renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés internationaux, notamment hors hydrocarbures", précise le communiqué. Lors de la réunion, le ministre a écouté des exposés présentés par les opérateurs économiques sur la nature des contrats signés et les perspectives d'élargissement des opérations d'exportation, ainsi que sur les préoccupations liées à la logistique, au transport et aux procédures réglementaires relatives aux opérations d'exportation. A cette occasion, M. Rezig a affirmé que son département ministériel œuvre à l'accompagnement des exportateurs et à leur apporter les facilitations néces-

saires, en application des orientations des hautes autorités du pays visant à diversifier l'économie nationale, promouvoir les exportations et renforcer la compétitivité du produit local sur les marchés extérieurs. Le ministre a également insisté sur l'importance de tirer profit des foires et manifestations économiques internationales en tant que mécanismes d'ouverture de nouveaux marchés et d'établissement de partenariats commerciaux, mettant en avant le rôle des opérateurs économiques dans la concrétisation de la stratégie de l'Etat visant à faire de l'exportation un levier essentiel de la croissance économique.

## Guides touristiques non-agrèés

### Lancement de la session nationale de formation

**L**a session nationale de formation des guides touristiques non-agrèés a été lancée, samedi depuis l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle à Illizi, en présence du secrétaire général (SG) du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) et de cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA). Dans une allocution d'ouverture, le SG du MFEP, Mehdi Bouchetara, a indiqué que l'opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le secteur du tourisme s'inscrit dans le cadre du perfectionnement de la ressource humaine, dans le but d'améliorer la performance à l'échel-

le régional et national. Qualifiant cette opération de "qualitative", car reconnaissant l'expérience acquise sur le terrain, l'intervenant a souligné que "l'action conjointe avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a permis la valorisation des compétences professionnelles". Le même responsable a ajouté que la démarche vise à faire bénéficier les futurs guides touristiques de courtes formations pour consolider leurs compétences et les hisser aux standards requis et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations et l'image de l'Algérie à l'échelle internationale. Pour sa part, le directeur de la formation et du développement des ressources humaines

au MTA, Abdelaziz Madoui, a indiqué que cette session de formation a pour objectif de régulariser la situation professionnelle de plus de 1.715 guides touristiques non-agrèés recensés à travers le territoire national, en leur délivrant des diplômes validés via l'expérience acquise. Madoui a fait état aussi de l'élaboration d'un programme de formation complémentaire de 60 heures, soit une dizaine de jours, en application du protocole de coopération signé entre le MTA et le MFEP, portant sur la fédération des efforts, la valorisation de la ressource humaine et le perfectionnement du niveau professionnel, dans le domaine de l'accompagnement touristique.

En prévision du mois sacré du Ramadhan

## LG et «SIDRA» à la rescousse des démunis

Par Nadira FOUDAD

L'association «SIDRA» et LG ont conjugué leurs efforts pour alléger les souffrances des familles nécessiteuses. En effet, l'association à caractère caritatif «SIDRA» est une organisation algérienne de jeunesse et de citoyenneté active, dédiée au soutien des familles vulnérables et à la promotion du bien-être social à travers des actions humanitaires concrètes. Lors de cette journée, le géant de l'Électronique coréen reste fidèle à sa philosophie de soutenir et d'aider les familles démunies à l'approche du mois sacré. Cette fois-ci, cette opération s'est effectuée au siège de LG à Chéraga à Alger et non au niveau du stade de Ruisseau comme à l'accoutumée. LG Electronics Algérie renforce de plus en plus son engagement humanitaire pour le mois sacré par la distribution de 170 paniers alimentaires, pour permettre aux nécessiteux de

se décharger du poids de la précarité. Cette action solidaire pour les responsables de LG, avant-hier au siège de la société, est inscrite dans son programme d'aide et de soutien aux familles dont le pouvoir d'achat est faible. À l'approche de ce mois de Ramadhan, LG Electronics Algérie renouvelle, comme chaque année, son engagement solidaire envers la communauté à travers sa collaboration avec l'Association SIDRA dans le cadre du programme ALGERIAN FOOD BANK.

Cette initiative annuelle vise à soutenir les familles algériennes dans le besoin en leur fournissant des paniers alimentaires, répondant aux besoins essentiels durant le mois sacré, symbole de partage et de solidarité. Pour l'année 2026, LG Electronics Algérie a distribué 170 paniers alimentaires aux familles nécessiteuses, renforçant ainsi son action caritative, déjà mise en œuvre avec succès lors des éditions précédentes.

Cette opération s'est déroulée au siège de LG Electronics Algérie, en partenariat avec SIDRA, et témoigne de l'engagement constant de l'entreprise envers les populations vulnérables.

Au fil des ans, LG Electronics a soutenu diverses causes solidaires, notamment à travers la fourniture de cartables scolaires aux enfants défavorisés, les collectes de vêtements et de jouets organisées à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, ainsi que le soutien apporté lors de l'Aïd El-Adha à travers la distribution de viande au profit de familles nécessiteuses, confirmant ainsi sa volonté d'agir concrètement pour le bien-être de la communauté. À travers ces initiatives, LG Electronics et selon ses responsables confirment son rôle actif dans la société algérienne, conjuguant à la fois innovation et technologie et responsabilité sociale, et faisant du partage et de la solidarité des valeurs centrales de son action.

Ramadhan

## Nuit de doute aujourd'hui 17 Février

Par Nadira FOUDAD

Le doute subsiste encore quant au premier jour du mois sacré de Ramadhan en Algérie, pendant que dans plusieurs pays arabes et musulmans ont tranché officiellement sur le début du mois de jeûne. En effet, les 02 milliards de musulmans attendent avec impatience l'accomplissement de ce pilier, qui est le mois sacré de Ramadhan. Plusieurs pays musulmans ont déjà tranché sur la date exacte du premier jour du mois de Ramadhan 2026. Par contre l'Algérie et via le communiqué du ministère des affaires religieuses a rappelé une autre date, celle de la nuit du doute initialement prévue aujourd'hui 17 du mois courant. C'est donc aujourd'hui Mardi 17 février est considéré comme la nuit du doute en Algérie pour entamer le mois du jeûne de 30 jours qui est le mois sacré de Ramadhan.

Pour ce qui est du Ramadan 2026 en Algérie, la date selon Sirius et concernant la Nuit du Doute, celle-ci aura lieu aujourd'hui mardi 17 février 2026. L'association Sirius d'astronomie vient de dévoiler ses prévisions. Selon Sirius, le croissant lunaire ne pourra pas être observé mardi depuis notre région. Toujours est-il qu'aujourd'hui Mardi qui coïncide avec le 1er jour du mois de Chaâbane, sera la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du Ramadhan prévue le 17 février. Le ministère des Affaires religieuses et

des Wakfs a annoncé, dimanche soir dans un communiqué rendu public, que le mardi 20 janvier 2026 était le premier jour du mois de Chaâbane de l'année 1447 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan aura lieu le 17 février prochain. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a procédé à l'ouverture de plus de 560 marchés de proximité à travers l'ensemble du territoire national. D'ores et déjà une effervescence sans précédent émaillée par une forte dynamique s'est emparée des marchés et des supérettes à quelques encablures du mois sacré du Ramadhan. Déjà quelques heures nous séparent de ce grand rendez-vous annuel où se conjugue piété, marqué par le jeûne, la prière et la générosité, cette période cultive la patience, la discipline et l'empathie. Il est l'un des 05 piliers de l'islam. Une activité dense est constatée partout dans chaque coin du pays pour souhaiter la bienvenue au mois de piété qu'est le mois sacré du Ramadhan. En effet, le mois du jeûne qui est le Ramadan est un moment très attendu par la communauté musulmane, soit plus de 02 milliards de musulmans à travers le monde attendent avec impatience ce mois sacré l'un des piliers de l'Islam. Le mois du jeûne qui est le Ramadhan permet aux jeûneurs de faire une halte d'un mois pour se

purifier, accomplir ses devoirs de vrais musulmans, de se rapprocher de dieu, de fréquenter les mosquées pour accomplir la prière "tarawih" et de cesser d'accomplir des activités nocives et malsaines durant ce mois sacré. C'est le mois de piété, du respect d'autrui, d'amour et de solidarité envers les orphelins et les plus démunis. C'est le mois où le musulman se consacre à plus de pratique des concepts de l'Islam hormis le hadj soit le pèlerinage à la Mecque. Le Ramadhan ce n'est pas seulement le mois des variétés des plats cuisinés, mais c'est le mois de la sagesse et de l'abnégation au nom d'Allah le tout puissant. Il est effectivement considéré comme le mois de piété par excellence, une période sacrée dédiée à la purification de l'âme, au renforcement de la foi et au rapprochement avec Allah. Les veillées ramadanesques contribuent au rapprochement des familles, voisins et amis. Les visites sont des moments de répit où l'amour d'autrui est consigné dans nos coutumes habituelles. Les musulmans doivent se rapprocher les uns des autres dans un esprit de fraternité et de respect. Les portes du paradis sont entrouvertes lors de ce mois sacré qu'est le Ramadhan. Pour notre communauté installée outre-mer, le Ramadan 2026 devrait débuter le mercredi 18 février 2026 au soir avec une première journée de jeûne le jeudi 19 février 2026 d'après les calculs du CFCM. Ce mois devrait durer jusqu'au 19 mars d'après les calculs mais il faudra attendre la confirmation après observation lunaire dans les alentours du jeudi 19 mars au soir. Durant cette période, il est essentiel de s'informer sur les pratiques qui annulent le jeûne, afin d'intégrer ces connaissances dans notre quotidien et d'enrichir notre expérience. Dans un communiqué récemment publié par le Conseil français du culte musulman on annonce que le début du mois sacré du Ramadhan est fixé au jeudi 19 février 2026 et qu'il prendra fin un mois après, le 19 mars.

Drame routier à Aïn Oussara (Djelfa)

## 40 blessés dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs

Quarante personnes ont été blessées à des degrés divers dans un accident de la circulation survenu dimanche à l'aube sur la route nationale (RN) 1, à environ 10 km de la ville d'Aïn Oussara, dans la wilaya de Djelfa, a rapporté un communiqué des services de la Protection civile. La même source a précisé que les équipes d'intervention de l'unité secondaire d'Aïn Oussara de la Protection civile, soutenues par l'équipe des secours du centre avancé de Sekiaa et les unités secondaires de Had Sahary et d'El Birine, sont intervenues vers 2h22, suite au renversement d'un bus assurant la liaison entre Zelfana et Alger. Le bus avait dérapé de la route puis s'est renversé près de la station-service "Tiba", est-il précisé.

Trafic de drogues

## Un réseau criminel démantelé et plus de 1,1 milliard de centimes saisis

Les éléments des services de la sûreté de wilaya de Chlef ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants et à saisir une importante somme d'argent dépassant 1 milliard et 100 millions de centimes, provenant des activités illicites liées à la commercialisation de drogues et au blanchiment d'argent. L'opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis de mettre fin aux activités de ce réseau qui activait dans la région. L'intervention s'est soldée par l'arrestation de dix individus, dont certains sont des repris de justice et faisaient l'objet de recherches par les autorités. La perquisition du domicile de l'un des membres, situé au quartier El Baradaï à Chlef, a permis la saisie de plusieurs éléments de preuve liés à l'activité criminelle et de déjouer des tentatives de destruction de stupéfiants destinées à dissimuler les faits. Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes près le tribunal de Chlef pour répondre des faits qui leur sont reprochés.

N. Aymen

Douanes

## 14.000 comprimés psychotropes saisis à Batna

Les éléments de la brigade mobile des douanes de Batna, agissant en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), ont saisi 14.000 comprimés psychotropes dosés, chacun à 300 mg, selon un communiqué publié dimanche par l'inspection divisionnaire des douanes de Batna relevant de la direction régionale de Constantine de ce corps constitué. La saisie, opérée, selon le même document, dans la zone de compétence de la brigade mobile des douanes de Batna, a été effectuée lors d'une action de terrain qui a permis de mettre la main sur la quantité indiquée de comprimés psychotropes, sur un camion et sur un véhicule utilitaire utilisé pour le transport et le trafic de ces substances toxiques. Selon le communiqué, les individus impliqués dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes dès la finalisation des mesures légales en vigueur. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par l'administration des douanes algériennes pour lutter contre la contrebande et le crime organisé, conclut le communiqué.

Entre Bechar et Beni-Abbes

## 11 personnes blessées dans une collision entre un bus et un camion

Onze personnes ont été blessées, hier dimanche, dans une collision impliquant un bus de voyageurs assurant la liaison entre Bechar et Beni-Abbes et un camion, a-t-on appris auprès la direction locale de la protection civile. L'accident s'est produit, en fin d'après-midi, sur le tronçon sud de la route nationale numéro six (RN6 A), reliant la wilaya de Bechar et celle de Beni-Abbes, a-t-on précisé. Les équipes de l'unité secondaire de la protection civile d'Abadla sont intervenues pour secourir les victimes, a-t-on indiqué. Ces dernières ont été évacuées vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital d'Abadla, a-t-on ajouté. Les blessés, comprenant des hommes et des femmes de tous âges, présentaient divers traumatismes et blessures, dont dix (10) d'entre eux souffraient de chocs, tandis que le chauffeur du bus a subi une fracture à la jambe. Les blessés ont reçu les premiers soins sur les lieux même de l'accident, avant leur transfert vers l'établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident, selon la même source.



## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM  
DAIRA DE TLEMCEM  
COMMUNE DE TLEMCEMAVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N° 02/2026  
NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les entreprises dûment qualifiées en travaux publique activité principale catégorie trois (03) ou plus qu'un avis d'appel d'offre national ouvert est lancé pour :

• **Revêtement en béton bitumineux à la cité les Dahlias, Kiffane.**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 15.000 DA pour un cahier des charges Auprès de la Commune de Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

## a)- l'offre de candidature contient :

- \* La déclaration de candidature remplie et signée, cachetée et datée Conformément au modèle
- \* La déclaration de Probité remplie et signée, cachetée et datée Conformément au modèle
- \* Copie Statut pour les sociétés
- \* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- \* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
  - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification principale en travaux publique activité principale, catégorie trois (03) ou plus En cours de validité .
  - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des dernières années (2022, 2023, 2024).
  - c/ Capacités Techniques : moyens humains (liste nominatifs déclaré à la CNAS et le CV «Diplôme») et matériels liste des matériels du projet avec justification des cartes grise et des attestations d'assurance en cours de validité et les Factures d'achat indélébile et une copie d'un procès verbal d'inventaire et références professionnelles les attestations de bonnes exécutions approuvées par les services contractants.
- D/ Au moins deux (02) attestation de bonne exécution dans la même nature des travaux du projet délivrée par le maître d'ouvrage.
- \* Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché aux journaux.
- \* Copie de registre de commerce
- \* Copie des mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH
- \* Extrait de rôle en cours de validés dernières exercice, & l'attestation de non inscrit au fichier des fraudeurs Apuré
- \* Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- \* Casier judiciaire moins de 3 mois originale
- \* Document justifiant le dépôt légal des comptes sociaux (Pour les personnes Morale)
- \* Un Planning de réalisation des travaux établie par le soumissionnaire y compris le délai d'exécution

## b)- l'offre technique :

- \* L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :
  - La déclaration à souscrire (Remplie et signée, cachetée, datée Conformément au modèle)
  - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous les documents exigés par le système de notation sur le cahier des charges.

- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté).

## c)- L'offre Financière :

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- La lettre de soumission (Remplie et signée Conformément au modèle)
- Bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention → Offre de candidature → Offre technique → sur la deuxième et la mention → Offre financière → sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise, le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert  
L'intitulé du projet : .....  
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen  
→ Soumission à ne pas ouvrir →

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature » + « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter du premier affichage.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à quatorze (14 H00) au plus tard.

(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 15 en séance publique au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres.

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002758 17.02.2026

## République algérienne démocratique et populaire

WILAYA DE MASCARA  
DAIRA D'EL-BORDJ  
COMMUNE D'EL-MENAOUER  
Numéro d'identification fiscale : 098429215047811

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions d'article 46 du loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public et disposition d'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

Le président de l'A.P.C d'EL -MENAOUER, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N° 09/2025 paru dans les quotidiens nationaux (EL DAOURIE EL EKTISADI) en Arabe et (LE CARREFOUR D'ALGERIE) en Français en date du : 21/01/2026.

Qu'après étude et examen des offres les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

INTITULE DU PROJET	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	N° D'IDENTIFICATION STATISTIQUE	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	O.B.S.
Entretien du chemin communal N° 15 reliant CW01 au douar TORCHE et O/BOUCETTA sur 2200 ML -première tranche	SARL TRAVAUX BOUTAIBA - MOSTAGANEM	001627220005755	22.835.505.00 DA	03 MOIS	Moins disant

Conformément aux dispositions d'article 56 du loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public et dispositions d'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public. Tous soumissionnaire conteste cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés compétentes en la matière est ce durant les dix (10) jours à compter de la première publication cette avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et par voie de presse écrite et de presse électronique agréées.

Chaque soumissionnaire souhaitant consulter les résultats détaillés liés à l'évaluation technique et financière peut s'adresser au bureau des marchés dans un délai maximum de trois (03) jours à compter du premier jour de l'annonce de l'attribution provisoire.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002723 17.02.2026

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر  
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE

SOCIETE DES CIMENTS DE SAÏDA « S.C.I.S »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : رأس مالها الاجتماعي : 1.050.000.000 د.أ.  
N° Identification Fiscale : 09820100631731- N° Article d'imposition : 20100010141- N° Registre de Commerce : 0742051 B 98  
Adresse : B.P 95 Saïda - Tel : 048 31 12 12 / 048 31 13 70 - Fax : 048 31 13 16 - Site web : www.scis.dz

ALICEI



ALGERAC

الهيئة الجزائرية للإسمنت  
Organisme National d'Accréditation  
Certification Systèmes 3-1

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Société des Ciments de Saïda Spa, Filiale du Groupe GICA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National et International restreint aux fabricants N°02/DC/S.C.I.S/2025, paru dans les quotidiens : le Carrefour d'Algérie et El Massa, en date du 15/09/2025, ayant pour objet Etude, Fourniture, Supervision de Montage et mise en service d'une Ligne d'ensachage complète pour la Société des Ciments de Saïda, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le Contrat est attribué provisoirement au Soumissionnaire mieux disant désigné ci-après, qui a obtenu le résultat suivant :

Nom de l'attributaire	Note Technique	Note Financière	Note globale	Montant de l'attributaire	Délai de livraison
HAYER & BOCKER France	40	60	100	1 049 400,00 Euro	11 mois

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher de la Société des ciments de Saïda sise à Hassasna au plus tard dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la Commission des Achats de la Société, et ce, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100122 17.02.2026

Logements publics locatifs

## Plus de 5.000 unités en cours de réalisation



Plus de 5.000 logements de type public locatif sont actuellement en cours de réalisation dans 15 communes de la wilaya d'Oran, sous la supervision de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le directeur général de l'OPGI, Yahiaoui Salem, a souligné, lors d'une réunion de coordination tenue, hier soir, sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchane, en présence des directeurs de l'exécutif, que parmi ces projets en cours figurent 4.000 logements publics locatifs inscrits au programme 2024, répartis sur 10 projets, ainsi

que 880 logements relevant du programme 2023 et 160 autres unités issues de programmes antérieurs. Il a ajouté que les travaux avancent à un rythme satisfaisant, avec des taux d'avancement variables, et que des instructions ont été données aux entreprises de réalisation pour renforcer les chantiers et accélérer la cadence, afin d'assurer la livraison des logements dans les délais impartis. Le directeur général de l'OPGI a également fait état de la réception de 3.580 logements publics locatifs durant l'année en cours. Par ailleurs, l'Agence foncière de wilaya d'Oran supervise la réalisation de 847 loge-

ments de type promotionnel aidé. Lors de cette réunion, M. Ouchane a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir la livraison des logements dans les délais fixés, tout en assurant un suivi rigoureux de l'avancement des travaux, selon la même source. Un bilan de l'exécution des programmes de développement pour l'année en cours a également été présenté par la Direction de la programmation et du suivi budgétaire, sachant que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un financement dépassant 20 milliards de dinars pour l'inscription de 131 opérations réparties sur différents secteurs.

A l'occasion du mois de Ramadhan

## 10 marchés de proximité prévus

Par B.Habib

Au total, 10 marchés de proximité seront implantés à travers le territoire de la wilaya d'Oran à l'occasion du mois de ramadhan 2026 à raison d'un marché par daïra sur les neuf (9) que compte la wilaya sachant que la daïra de Boutlélis en comptera deux (2) marchés, a dévoilé récemment la direction de commerce et de la régulation du marché intérieur.

Le marché de proximité d'Oran, chef-lieu, installé depuis le 9 février dernier et qui regroupe pas moins de 147 exposants, suscite d'ores et déjà une foule importante au regard de la gamme des produits alimentaires divers dont l'approvisionnement est

garanti régulièrement et quotidiennement. Ce type de marché de produits alimentaires de base tels que les fruits, légumes, viandes rouges et blanches, poissons, pâtes alimentaires, café, sucre, huile, ingrédients est une opportunité idéale permettant aux consommateurs en quête de produits de qualité et à des prix référentiels, de s'approvisionner périodiquement sans avoir à faire l'objet d'une supposée rupture de stock ou de tension sur les produits. Soit une expérience qui a porté ses fruits durant les ramadhans précédents si l'on en croit les avis des consommateurs habitués aux approvisionnements permanents et en quantité suffisantes. Pour cette année encore, la direction de commerce a mis en pla-

ce un dispositif pour faciliter aux producteurs et aux importateurs des viandes rouges et blanches notamment d'écouler leurs produits à la source directement aux consommateurs. Afin de répondre à la demande croissante et garantir par là même la disponibilité de tous les produits alimentaires stratégiques, le secteur a mobilisé 10 marchés de proximité à Oran, un nombre qui pourrait toutefois être allongé, suivant l'évolution périodique et comparative préparée par ladite direction concernant l'analyse de la situation des marchés de proximité et de l'offre et la demande, sachant qu'à travers le territoire national pas moins de 560 marchés de proximité du ramadhan seront installés.

Ramadhan 2026

## L'Association «Sanabil El Ihsane» au chevet des familles démunies

Par Youcef Chaïbi

À l'approche du mois sacré, la solidarité s'organise sur le terrain. Fidèle à ses engagements humanitaires, l'Association «Sanabil El Ihsane» a lancé sa traditionnelle opération de distribution de couffins au profit des familles nécessiteuses, perpétuant ainsi une action devenue un rendez-vous annuel. Sous la présidence de Mme Saliha Mellikach, plus de 150 packs alimentaires ont été distribués ces derniers jours à des familles issues de milieux modestes. Cette initiative, inscrite dans la durée, vise à soulager les foyers les plus vulnérables du-

rant le mois de Ramadhan, période où les charges quotidiennes pèsent davantage sur les budgets. Les couffins contiennent des produits de première nécessité, notamment de l'huile, de la farine, du flan, des abricots secs, du concentré de tomate et d'autres denrées indispensables à la préparation des repas du f'tour. Depuis plusieurs années, cette opération se déroule avec la même détermination, traduisant un engagement constant en faveur des plus démunies. L'action ne s'arrête pas là : la présidente a également annoncé l'organisation d'un four de Ramadhan destiné aux personnes nécessiteuses, afin de leur garantir des

repas chauds tout au long du mois sacré. À travers cette mobilisation, l'Association «Sanabil El Ihsane» confirme que l'esprit de partage et d'entraide demeure bien vivant au sein de la société oranaise. À Oran, cette dynamique solidaire ne se limite pas à une seule structure. Des dizaines d'associations caritatives se mobilisent chaque année pour organiser des opérations similaires, multipliant les distributions de couffins et les repas collectifs. Cette mobilisation associative traduit un véritable élan citoyen où bénévoles, bienfaiteurs et donateurs conjuguent leurs efforts pour venir en aide aux familles en difficulté.

Eau potable durant le mois de Ramadhan

## Approvisionnement quotidien au profit de plus de 80 % de la population

La wilaya d'Oran sera davantage stabilisée dans l'approvisionnement en eau potable, durant le mois sacré de Ramadhan, avec 80 à 85 pourcent de la population qui bénéficieront d'une distribution quotidienne de cette ressource vitale, grâce à la disponibilité des ressources en eau et à un ensemble de mesures préventives relatives à la maintenance des infrastructures hydrauliques, a indiqué, dimanche, le directeur général de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Oussama Hellaili. Animant une conférence de presse aux côtés du directeur de la distribution de la société, Khodja Houari, consacrée à la situation de l'approvisionnement en eau potable et aux dispositions prises en prévision du mois sacré, M. Hellaili a précisé que la wilaya d'Oran bénéficie actuellement de 600.000 mètres cubes d'eau par jour, dont 96 pc proviennent du dessalement de l'eau de mer. Il a rappelé que les usines de dessalement d'El Mactâ et de Cap Blanc constituent les principaux fournisseurs de la wilaya, en plus des quotas provenant des stations de Chatt El Hillal et de Kahrama, ajoutant que les 4 pc restants proviennent des eaux souterraines et superficielles. Le même responsable a indiqué que les barrages situés dans l'Ouest du pays et contribuant à l'alimentation de la wilaya d'Oran ont enregistré des niveaux de remplissage appréciables à la suite des précipitations enregistrées depuis le début de la saison, à l'instar du barrage de Cheliff (Mostaganem) rempli à 100 %, du barrage de Kerrada rempli à environ 35 pc, ainsi que des barrages de Sidi M'hamed Benaouda et de Gargar (Relizane), ayant atteint respectivement 90 et 60 %. Le directeur de la SEOR a souligné que les eaux des barrages constituent une réserve de sécurité, en cas de perturbations climatiques nécessitant l'arrêt des usines et stations de dessalement en raison de l'augmentation du taux de plancton, précisant que les programmes de maintenance périodique de ces installations ont été achevés en décembre dernier. De son côté, le directeur de la distribution, Khodja Houari, a présenté le programme de réhabilitation et de maintenance à travers les différentes communes de la wilaya, lequel a permis de remédier à plusieurs insuffisances.

## Violente attaque d'une bijouterie de luxe à Belgaid Le propriétaire grièvement blessé à l'arme blanche

Située dans une rue commerciale à grande fréquentation, une bijouterie de luxe, a été au début de l'après-midi de la journée de ce dimanche, le cadre d'une violente attaque. Selon des informations recueillies sur les lieux, 03 individus dont l'âge varie entre 25 et 30 ans, ont fait une incursion dans la bijouterie. La même source rapporte que les voyous en question étaient en détention de plusieurs armes blanches dont des coutelas dits « Bouchia ». Surpris par cette bande, le bijoutier a tenté de réagir, mais face aux comportements très agressifs et le danger des armes blanches, le propriétaire de la bijouterie n'a pas pu empêcher le vol. Les voleurs se sont emparés d'une quantité de bijoux, la victime a réussi à rattraper les voleurs devant son magasin qui prenaient la fuite sur une moto. A ce moment, ce groupe de malfaiteurs a asséné de violents coups de coutelas au bijoutier, qui n'avait aucune chance d'échapper à une mort certaine, que de revenir dans sa bijouterie. Les 03 voleurs se sont sauvés sur une même moto. La scène en question, très horrible, a été filmée et lancée sur les réseaux sociaux. Pour l'heure on ignore la valeur des bijoux volés et l'état de santé du bijoutier. Des véhicules de la 25ème sûreté urbaine, de la brigade de lutte contre le grand banditisme et une voiture de la gendarmerie nationale, sont arrivés sur les lieux. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur cette affaire qui relève du banditisme. **A.Kader**



Saïda

## La cité des 133 familles, oubliée par la commune

La nouvelle cité des 133 familles qui fait face à Hai Mejdoub, est dans un état d'abandon total. C'est le constat du collectif qui déplore le manque d'un arrêt de bus malgré les démarches effectuées à plusieurs reprises auprès des autorités communales. Selon les habitants, leurs enfants scolarisés éprouvent d'énormes difficultés pour se rendre à leurs établissements scolaires pour ne citer que ce seul élément mis en exergue par ce collectif. La cité des 133 familles est digne d'un ghetto fermé sur lui-même. Ces oubliés de cette dite cité sont-ils des citoyens à part entière? L'injustice étant souvent à la source de tout radicalisme. Ces 133 familles n'arrivent pas à comprendre le pourquoi de cet oubli, à savoir un simple arrêt de bus. Est-ce trop demandé? **O.OGBAN**

## Soirées ramadanesques à Saïda Le retour des longues «sahrates»

Selon le directeur de la maison de la culture "Khalef Mustapha", le paquet a été mis pour accueillir chaleureusement le mois sacré de Ramadhan avec un programme riche et varié en vue de mettre l'accent sur la diversité culturelle et artistique. Au programme du Théâtre, des projections de films, des soirées musicales, des troupes folkloriques et des chants Medihis avec la participation du mouvement associatif local. Un ambitieux programme pour agrémenter les soirées ramadanesques. Comme tout le monde le sait, le Ramadhan rime aussi avec piété et spiritualité. Il offre également une bonne opportunité pour sortir le soir et se divertir. Les Saïdis auront donc l'embaras du choix pour opter pour telle ou telle activité. Si certains avec leurs habitudes casanières préfèrent rester chez eux pour regarder la télévision, d'autres ont le choix pour se rendre dans les différentes structures culturelles ou tout simplement aller dans les cafés de la place publique pour siroter un thé à la menthe. **OULD OGBAN**

Mostaganem

## Entrée en exploitation prochaine du périmètre irrigué de Bouguirat

La mise en service du projet de périmètre agricole irrigué du plateau de Bouguirat est prévue, durant le semestre en cours dans la wilaya de Mostaganem, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier mardi, une réunion consacrée au suivi de ce projet, qui s'étend sur une superficie de 6.000 hectares, en présence des responsables de l'Office national de l'irrigation et du drainage, ainsi que du directeur des Ressources en eau de la wilaya. A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de réceptionner le projet avant la fin du semestre en cours, selon la même source. Il a également été convenu d'entamer la réalisation d'un deuxième périmètre agricole irrigué, alimenté par les eaux traitées de la station d'épuration de Salamandre (commune de Mazagan), sur une superficie totale estimée à 1.000 hectares. Afin de faciliter les missions de l'Office national de l'irrigation et du drainage au niveau de la wilaya, il a été décidé, lors de la réunion, d'installer localement les structures de cet établissement public, y compris l'unité de wilaya de l'Office. Ces structures comprennent, outre l'unité de wilaya à caractère administratif, une unité d'exploitation qui sera installée dans la région de Cheraïfia, ainsi qu'une unité de soutien logistique dans la commune de Sidi Ali, ajoute la même source. Ces structures administratives et logistiques devraient permettre de fournir les moyens matériels, les moyens de transport et de stockage, de mobiliser les équipements nécessaires, ainsi que d'assurer un appui technique aux équipes de terrain lors des interventions dans diverses conditions, a-t-on indiqué.

Bechar

## Ouverture de 07 marchés de proximité à travers la wilaya

Sept marchés de proximité ont été ouverts dans la wilaya de Bechar, en prévision du mois de Ramadhan, et ce dans le but d'assurer l'approvisionnement régulier en produits de consommation à des prix compétitifs, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur du commerce intérieur et la régulation du marché national de la wilaya, Kamel Mansouri. Ces marchés, qui sont approvisionnés par plusieurs partenaires du secteur, parmi lesquels des grossistes, des producteurs, y compris des groupes publics comme le groupe agro-industries AGRODIV et l'office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ont été ouverts aux chefs-lieux des daïras de la wilaya, à savoir Bechar, Kenadsa, Abadla, Beni-Ounif, Lahmar et Taghit, a-t-il indiqué. En matière de disponibilité des différents produits, le même responsable a indiqué que tout les produits de large consommation seront à la portée des consommateurs à travers les mêmes marchés de proximité ou dans les autres espaces commerciaux de la wilaya. Aussi, l'approvisionnement en



lait à travers la wilaya passera de 80.000 litres par jour à 90.000 litres, grâce aux différentes laiteries de la région et aux apports quotidiens de celle du groupe Giplait d'Igli dans la wilaya de Beni-Abbes et grâce à l'acheminement, récemment, vers la wilaya de 119 tonnes de lait en poudre. En ce qui concerne les viandes rouges, une quantité de 26 tonnes vient d'être introduite dans le marché

local pour sa commercialisation auprès des consommateurs, tandis que de grandes quantités de poulet ont été également introduites en prévision du mois sacré de Ramadhan, a-t-il ajouté. Concernant les opérations de contrôle commercial et la lutte contre la fraude, le même responsable a souligné la mobilisation d'une vingtaine d'équipes de contrôle, dotées de tous les moyens disponibles.

Relizane

## Campagne de reboisement pour la plantation de 50.000 arbres

Par N. Ouadah

La wilaya de Relizane a abrité, dans la matinée du samedi 14 février 2026, une vaste campagne de reboisement organisée dans le cadre de la deuxième initiative nationale, visant la plantation de cinq millions d'arbres à travers les différentes wilayas du pays.

Cette opération a pour objectifs le renforcement du couvert végétal, la protection des ressources naturelles, la lutte contre la désertification ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Le lancement de l'opération a été donné au niveau de la zone d'Edharsse, dans la commune d'Aïn Tarek, sous la supervision du wali de la wilaya, en présence des représentants des autorités civiles, militaires et sécuritaires, des responsables locaux de la daïra d'Aïn Tarek, des directeurs exécutifs ainsi que d'une large participation d'acteurs de la société civile et de nombreux citoyens. Un

programme wilayal a été tracé pour la plantation d'un total de 50.000 plants. Les opérations de reboisement ont concerné plusieurs sites répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya, dans le but d'élargir les espaces verts et de renforcer le patrimoine forestier notamment dans les zones nécessitant une réhabilitation environnementale et la restauration de leur couvert végétal. Cette campagne a connu la participation active de nombreux organismes et institutions, notamment des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile. Plusieurs directions exécutives et établissements publics ont également pris part à l'opération notamment les secteurs de l'habitat et de la santé ainsi que leurs structures affiliées, en plus de la contribution des agents de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) dans plusieurs communes. La société civile a également joué un rôle

important dans la réussite de cette initiative, à travers la participation d'Associations locales et environnementales, des Scouts musulmans algériens ainsi que de nombreux bénévoles, illustrant un esprit de citoyenneté et de solidarité en faveur de la préservation de l'environnement. Par ailleurs, des opérations de plantation ont été menées au niveau de plusieurs établissements et espaces publics, dans les zones urbaines et semi-urbaines ainsi qu'au sein de structures sanitaires et administratives, contribuant ainsi au renforcement des espaces verts dans le tissu urbain et à l'amélioration de la qualité de vie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à faire face aux défis environnementaux et aux effets des changements climatiques, à travers la réhabilitation du couvert végétal, la promotion de la culture de protection de l'environnement et le renforcement du partenariat entre les différents secteurs.

El-Bayadh

## Session de formation au profit de 50 chefs scouts

Cinquante chefs scouts relevant du commissariat de wilaya des Scouts Musulmans Algériens (SMA) d'El-Bayadh ont pris part à une session de formation organisée récemment en vue de promouvoir et de renforcer les compétences scouts, a-t-on appris dimanche auprès de cette organisation. Le commissaire de wilaya des SMA, Djamel Yamani, a indiqué à l'APS que cette session, initiée par le commissariat local, s'est déroulée durant trois jours, du 12 au 14 février courant, avec la participation de 50 encadreurs représentant 15 groupes scouts. Le pro-

gramme comprenait plusieurs ateliers et thématiques axés sur le renforcement des capacités pédagogiques et organisationnelles des chefs scouts, ainsi que sur l'amélioration des mécanismes de communication entre les encadreurs et les différents groupes. Placée sous le slogan « Ardeur scout, message national », cette session a été baptisée du nom du défunt chef scout Bouziane Djelouli. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à élever le niveau des encadreurs et à contribuer à la formation de citoyens responsables, au service de la société et de la patrie. S'agis-

sant des préparatifs du mois sacré de Ramadhan, le commissariat de wilaya des SMA a élaboré un programme diversifié prévoyant l'organisation de concours religieux et culturels, des actions caritatives et de solidarité, ainsi que la participation à l'encadrement des restaurants d'iftar destinés aux voyageurs, entre autres initiatives programmées durant ce mois. Le commissariat de wilaya d'El-Bayadh des Scouts Musulmans Algériens compte plus de 1 000 adhérents, garçons et filles, répartis à travers 25 groupes à travers les communes de la wilaya, selon la même source.



## Secteur de la Justice à Biskra

**Boudjemaa inaugure 03 nouvelles structures**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a inauguré, dimanche dans la wilaya de Biskra, trois (3) nouvelles structures relevant de la Cour de cette wilaya. Le ministre a entamé sa visite de 2 jours en inaugurant un nouveau tribunal dans la commune d'Ourlal (35 km à l'ouest de Biskra), comprenant une salle d'audience, une salle de délibérations, des bureaux administratifs et une salle d'archives. Selon les explications fournies sur place, cette nouvelle structure allégera notablement la pression sur le tribunal de Tolga. M. Boudjemaa a également inauguré un nouveau siège de tribunal au chef-lieu de wilaya, comprenant deux salles d'audience pour les affaires civiles et pénales, des

salles de délibération, une salle des avocats, un guichet unique et des bureaux administratifs. Le ministre a également inauguré, lors de cette visite, un nouveau tribunal à El Kantara (60 km au nord de Biskra) disposant de toutes les installations nécessaires pour l'accueil des citoyens et la fourniture de tous les services nécessaires, évitant aux justiciables les déplacements jusqu'au chef-lieu de la wilaya. Le ministre a mis en exergue "l'importance de ces structures qui s'ajoutent aux services judiciaires tout en les rapprochant des habitants", avant d'insister sur "la nécessité de prendre en charge de manière optimale les doléances des citoyens au niveau des différents services et de faciliter leurs démarches

en les accueillant convenablement, en les orientant et en leur permettant d'exercer leurs droits". M. Boudjemaa a également inspecté, dans la commune de Loutaya, le projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire en milieu ouvert (EMO) d'une capacité d'accueil de 200 détenus. Il a souligné, in situ, que ces projets "traduisent la nouvelle approche visant à accompagner les détenus en tant que membres de la société et à leur offrir une chance d'intégration à travers la formation et l'apprentissage". La visite du ministre de la Justice, garde des Sceaux se poursuivra lundi par une inspection du déroulement de l'activité judiciaire au siège de la Cour de de Biskra et dans les tribunaux qui lui sont rattachés.

## Tizi-Ouzou

**Le barrage de Taksebt rempli à 40% après les dernières pluies**

Le taux de remplissage du barrage de Taksebt, sis à la sortie Sud du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, a atteint 40% de ses capacités de stockage, soit 68 millions de m<sup>3</sup>, ont indiqué les services de la wilaya. Les dernières pluies ainsi que la neige, enregistrées dans la wilaya de Tizi-Ouzou ces dernières semaines ont permis d'augmenter le niveau d'eau du barrage de Taksebt, l'un des plus importants du pays, avec une capacité de stockage de 180 millions de m<sup>3</sup>, a souligné la même source.

Le wali Aboubakr Esseddik Boucetta a effectué, aujourd'hui, une visite d'inspection au niveau du barrage pour s'enquérir de l'état de son remplissage après les dernières pluies ainsi que de l'opération de nettoyage lancée par l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). M. Boucetta a instruit les responsables de cette structure de veiller au bon fonctionnement des différentes opérations engagées ainsi que sur la régularité de la distribution de la ressource. Il a également inspecté la sta-

tion de transfert des eaux de l'Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt d'une capacité de 230.000 m<sup>3</sup>/jour, où un exposé sur la possibilité de création d'une nouvelle station à même de porter la quantité transférée à 450.000 m<sup>3</sup>/jour. Le chef de l'exécutif local a, là aussi, instruit les responsables de cette station à veiller à son bon fonctionnement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour son entretien afin d'éviter les pannes techniques préjudiciables à l'opération de transfert.

## Transport urbain à Alger

**ETUSA prévoit un programme spécial pour le Ramadhan**

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a prévu un programme spécial pour le mois de Ramadhan, permettant d'assurer le service sur le réseau de transport collectif par bus de la capitale jusqu'à 1h du matin, indique dimanche un communiqué de l'entreprise. Selon ce programme, l'Etusa assure le service durant l'ensemble des jours de la semaine (y compris le week-end) sur 186 lignes durant la journée et 70 lignes après el iftar, et ce, avec une fréquence de 20 à 40 min durant la journée et de 20 à 30 min après el iftar. L'Etusa indique également que les horaires de travail durant le mois sacré seront de 5h50 jusqu'à 17h45 pour les zones urbaines et de 5h50 jusqu'à 17h30 pour les zones suburbaines. Durant la période de nocturne, le service de bus démarre à 19h40 tandis que le dernier départ est prévu à 1h du matin. En plus des 70 lignes nocturnes programmées, l'Etusa prévoit des navettes spéciales pour le transport de fidèles à destination de Djamaâ El Djazaïr pour effectuer les prières de Tarawih et la prière du vendredi. Le prix des tickets a été fixé à 50 DA en aller-retour concernant le transport urbain et à 100 DA pour le transport suburbain. Le départ vers la Djamaâ El Djazaïr sera disponible à partir de dix stations : Place 1er Mai, Place Audin, Place des Martyrs, Kouba, Les Fusillés, Baraki, Les Eucalyptus, Sidi Abdallah, Khmiss El Khechna (passant par Ham-



madi) et Ouled Moussa (passant par Reghaïa et Rouïba), a fait savoir l'Etusa, qui appelle les citoyens au strict

respect des règles de sécurité routière afin de garantir un transport sûr durant le mois de Ramadhan.

## Bouira

**Un enfant blessé suite à l'effondrement d'un mur**

Un enfant, répondant aux initiales S.A., a été blessé, samedi, dans l'après-midi, lorsqu'un mur de clôture de la cour de la maison parentale s'est effondré sur lui, alors qu'il sortait de son domicile, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de la communication au niveau de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira; il est vrai que les vents violents qui soufflaient durant deux jours dans la wilaya de Bouira et ses environs, ont causé beaucoup de dégâts entre autres des chutes d'arbres et des coupures d'électricité. Notons que l'habitation en question est une ancienne bâtisse datant de l'époque coloniale, sise dans le village Deghafla qui dépend administrativement de la daïra de Bir-Aghbalou qui se situe à quelque 40 km au cardinal ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le mur s'est effondré sans signe avant-coureur. Le jeune garçon, coincé sous une partie des décombres, a été rapidement secouru, avant d'être conduit en urgence vers l'hôpital «Mohamed Boudiaf» dans la ville de Bouira. A signaler que Mme la wali s'est rendue au chevet du jeune enfant pour s'enquérir de son état de santé et de suivre les conditions de sa prise en charge. **TAIB HOCINE**

## Batna

**10 nouvelles mosquées seront ouvertes le début de Ramadhan**

Dix nouvelles mosquées ouvriront leurs portes dans la wilaya de Batna dès le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des affaires religieuses et des wakfs. Ces mosquées, dont les travaux sont terminés, ont été réalisées dans les communes de Fesdis, d'Oued Chaâba (pôle urbain Hamla 3), de Bouzina, de Menaâ, de Merouana, d'Ouled Selam, de Gosbat, de Taxlent et de Tazoult, a précisé à l'APS le chef du service de la culture islamique, de l'information et des documents au sein de la même direction, Nadir Saâdna. Ces mosquées, dont les procédures administratives de mise en exploitation ont été achevées, seront ouvertes pour l'accomplissement des cinq prières quotidiennes et les prières surrogatoires des Tarawih dès le début du mois de Ramadhan, selon la même source qui a souligné que le nombre des mosquées de la wilaya passera ainsi à 667. Les travaux sont actuellement en cours pour la réalisation de 138 autres mosquées dont certaines touchent à leur fin et seront réceptionnées « avant la fin de l'année en cours », selon la même source qui a indiqué que la mosquée pôle 1er-Novembre-1954, capable d'accueillir 30.000 fidèles, connaît actuellement des travaux accélérés d'aménagement de la place attenante à la faveur d'un financement sur budget de la wilaya.

## Hoceinia (Aïn Defla)

**04 morts dans un accident de la circulation**

Quatre personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de Hoceinia, wilaya d'Aïn Defla, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit aux environs de 8h40, suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion ayant entraîné la chute des deux véhicules dans un ravin, sur l'axe de la RN 4 traversant la commune de Hoceinia, dans la daïra de Boumedfaa. Les unités de la Protection civile de Boumedfaa et de Khemis Miliana, appuyées par quatre (4) ambulances et deux (2) camions d'intervention, sont intervenues suite à cet accident qui a causé le décès de quatre hommes âgés de 35 à 57 ans, dont deux (2) se trouvaient à bord du camion et les deux (2) autres dans le véhicule touristique. L'intervention s'est déroulée sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant colonel Mohieddine Ali. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana, selon la même source.

Sûreté de wilaya

**Opérations de ratissage pour renforcer la sécurité publique**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et de la préservation de la tranquillité publique, les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont mené de vastes opérations de contrôle et de ratissage à travers plusieurs secteurs. Ces interventions ont été réalisées avec la participation des sûretés de daïras d'El Karimia, Zeboudja et Ouled Fares, ainsi que la sûreté de daïra d'Oued Fodha, notamment la sûreté urbaine extérieure de Beni Rached. Les opérations ont également mobilisé les 4ème, 5ème et 6ème sûretés urbaines. Les actions menées ont ciblé des points sensibles et des lieux identifiés comme foyers potentiels de délinquance. Elles se sont soldées par l'interpellation de sept individus en possession d'armes blanches sans motif légal, ainsi que l'arrestation de dix personnes faisant l'objet de mandats ou de recherches judiciaires (comparutions, jugements ou avis de recherche). Les services de police ont également procédé à l'interpellation de repris de justice, dont l'un a été trouvé en possession de substances psychotropes, tandis qu'un autre faisait l'objet de poursuites judiciaires dans une affaire de vol. Par ailleurs, plusieurs infractions au code de la route ont été relevées, notamment à l'encontre de conducteurs de motocycles, donnant lieu à l'établissement de procès-verbaux et de contraventions forfaitaires. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du dispositif sécuritaire périodique visant à renforcer la protection des citoyens et de leurs biens, à lutter contre toutes les formes de criminalité et à promouvoir la coopération positive entre la police et les citoyens.

Vols et trafic de stupéfiants

**Arrestation de plusieurs individus impliqués**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments des différents services de la sûreté de wilaya de Chlef ont mené plusieurs opérations distinctes ayant permis l'arrestation de plusieurs individus impliqués dans des affaires de vol et de trafic de stupéfiants. Ainsi, les éléments de la sûreté urbaine quatrième sont intervenus au niveau du quartier Chorfa, où ils ont procédé à l'interpellation d'un individu, déjà connu des services de police, impliqué dans le vol d'un téléphone portable. L'enquête a également conduit à l'arrestation du propriétaire d'un commerce pour recel, après avoir acquis l'appareil objet du vol. Le téléphone a été récupéré et restitué dans le cadre de la procédure. De leur côté, les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Karimia ont procédé à l'arrestation de deux individus au quartier El Moudjahid. L'opération a permis la saisie de 49 grammes de kif traité ainsi qu'une somme de 16.000 dinars, considérée comme provenant des revenus de la vente illicite. Par ailleurs, les services de la 2ème sûreté urbaine ont interpellé trois personnes à proximité de la mosquée El Kawthar. Les policiers ont saisi en leur possession 20 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, en plus d'une quantité de kif traité. À l'issue des procédures légales, des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

Daïra d'El Marsa (Chlef)

**Saisie de près de 1,5 kg de kif traité**

Les éléments de la sûreté de daïra d'El Marsa, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, ont réussi à mettre fin aux activités d'un individu impliqué dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, à la suite d'informations précises exploitées sur le terrain et sous la supervision du parquet territorialement compétent. L'opération a permis l'interpellation d'un suspect âgé de 50 ans, qui activait au niveau du village El Guelta. La fouille et les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont abouti à la saisie d'une quantité de 1 kg et 160 grammes de kif traité, répartie en dix plaquettes, ainsi que 631 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg. Les policiers ont également récupéré des outils utilisés dans le conditionnement et la découpe de la drogue, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de cette activité illicite. Présenté devant le tribunal de Ténès, le mis en cause a fait l'objet d'un mandat de dépôt pour les chefs d'accusation liés à la détention, l'acquisition et le stockage de stupéfiants et de substances psychotropes en vue de leur commercialisation de manière illégale.

Eau, environnement et gestion des risques

**Des réunions techniques et des sorties sur terrain**

Les autorités locales de la daïra de Chlef ont tenu récemment une série de réunions techniques et effectué des sorties de terrain, dans le cadre du suivi des dossiers liés à l'alimentation en eau potable, à la protection de l'environnement et à la gestion des risques naturels, en coordination avec les collectivités locales et les différents services concernés. Dans ce contexte, une réunion technique élargie a été consacrée à l'étude de la situation des forages exploités et non exploités à travers le territoire de la daïra. Les participants ont insisté sur la nécessité de recenser avec précision les structures de mobilisation des ressources en eau, leurs capacités ainsi que leurs conditions d'exploitation et de stockage. À cette occasion,

une commission de daïra a été installée pour assurer le suivi de la situation de l'approvisionnement de la population en eau potable, en présence de représentants des communes de Chlef, Sendjas et Oum Drou, ainsi que des services techniques concernés. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la campagne de reboisement prévue le 14 février 2026, au titre de l'initiative nationale visant la plantation de cinq millions d'arbres sous le slogan « Plus vert, avec la volonté de Dieu », une autre réunion de coordination a été organisée avec la participation des représentants des différents secteurs, des collectivités locales et des services de sécurité. Une cellule de suivi a été mise en place afin d'assurer l'arrosage régulier des plants après leur

mise en terre, condition essentielle à la réussite de l'opération. Un appel a également été lancé à la participation active des associations, comités de quartiers, mouvements de jeunesse et de l'ensemble des citoyens. Dans un autre registre, suite aux fortes précipitations enregistrées récemment dans la wilaya, une visite de terrain a été effectuée au niveau de l'oued Igzer Oughalim, à l'entrée ouest de la commune d'Oum Drou, où la montée du niveau des eaux avait affecté plusieurs points riverains. Les opérations d'intervention menées par les éléments de la Protection civile, les services communaux et ceux des travaux publics ont permis de procéder au pompage des eaux accumulées et d'éviter des pertes humaines ou matérielles.

Ténès

**Session de formation pour la préservation et la valorisation du zelidj algérien**

La ville de Ténès a accueilli, le 10 février 2026, une session de formation théorique et pratique consacrée aux techniques et aux principes de fabrication du zelidje algérien, une initiative inscrite dans la dynamique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine artisanal national. Organisée conjointement par la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Chlef et le Musée public national Abdelmadjid Meziane, cette formation s'est déroulée au sein du Centre de formation et d'enseignement professionnels Abdelkader Guira, en présence de nombreux artisans, stagiaires et passionnés de métiers traditionnels et d'architecture patrimoniale. L'encadrement a été assuré par l'artisan formateur et spécialiste de cet art ancestral, M. Bouanem Ahmed, originaire de la wilaya de Tissemsilt, qui a partagé avec les participants les fondements techniques, esthétiques et pratiques de cet artisanat emblématique, connu pour la richesse de ses motifs géométriques et la précision de son façonnage. La rencontre a également enregistré la participation de la directrice du Musée public national Abdelmadjid Meziane, du directeur du Centre de formation professionnelle Abdelkader Guira, du responsable du secteur sauvegardé de Ténès, ainsi que de représentants de la Direction de la culture et des arts. Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère interactive, axée sur le transfert de savoir-faire, le renforcement des compétences et la transmission des connais-



sances liées à ce patrimoine culturel. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier colloque national consacré au zelidje, tenu les 23, 24 et 25 décembre 2025, ainsi que dans le cadre de la convention de partenariat liant la Direction du tourisme et de l'artisanat à la Direction de la formation et de

l'enseignement professionnels. L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique notable, assurée par la radio régionale et plusieurs chaînes de télévision et plateformes électroniques. Une contribution scientifique particulière a également été apportée par la chercheuse Dr. Nassima Tayeb, de l'Université Hassiba Benbouali de Chlef.

**Pusieurs affaires traitées par les services de police**

Les éléments des services de la Sûreté de wilaya de Chlef ont traité, récemment, plusieurs affaires distinctes dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité à travers leur territoire de compétence, ayant permis l'interpellation des mis en cause et leur présentation devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on appris de source sécuritaire. Dans ce contexte, les éléments de la 8ème sûreté urbaine ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 34 ans, connu des services de police pour ses antécédents judiciaires, impliqué dans une affaire de détention et de commercialisation de psychotropes. L'opération s'est soldée par la saisie de 20 capsules de substances psychotropes, d'un flacon contenant un liquide stupéfiant, d'une somme d'argent provenant des revenus de ce trafic, ainsi que d'une motocyclette utilisée dans son activité illicite. Par ailleurs, les services de la sûreté ur-

baine extra-muros de Sidi Akkacha (daïra de Ténès) ont réussi à récupérer une motocyclette (type Sym Fiddle 03) faisant l'objet d'un avis de recherche depuis l'année 2018, après sa soumission aux procédures de contrôle sécuritaire. De leur côté, les éléments de la sûreté de daïra d'Ouled Ben Abdelkader, en coordination avec la sûreté urbaine du 1er arrondissement de Chlef, ont procédé à l'interpellation de deux individus en possession d'une quantité de kif traité destinée à la vente, ainsi que d'une quantité du médicament « Prégabaline ». Dans une autre opération, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chattia, relevant de la sûreté de daïra d'Ouled Fares, a arrêté un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt dans une affaire liée à l'organisation de l'émigration clandestine. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, conformément aux procédures légales en vigueur.

Coupe de la CAF (6e journée)

## Le CRB domine l'AS Otoho et conserve la tête du Groupe C

Le CR Belouizdad a dominé l'AS Otoho (2-1, mi-temps 2-0), en match disputé dimanche soir au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules (Groupe C). Décidé à gagner pour conserver sa première place, le Chabab a démarré le match sur les chapeaux de roues et a réussi à ouvrir le score dès la 14e minute de jeu, grâce à Abdennour Belhocini, d'une belle tête piquée, après un centre tendu côté gauche de Naoufel Khacef, avant que Farid El Mellali ne double la mise à la 44e, suite à une belle passe d'Abderraouf Benguit. Malgré l'ampleur du score, les joueurs de

l'AS Otoho n'ont pas abdicqué et ont continué à jouer avec le même rythme, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par un but, signé Bandiou-gou Diallo à la 68e minute de jeu. Mais le réveil des Congolais a été un peu trop tardif, car les Belouizdadis ont réussi à préserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final, ce qui leur permet de rester en tête du Groupe (C), avec 15 points, devant leur adversaire du jour (2e/9 pts). Dans l'autre match de ce groupe, le FC Stellenbosch d'Afrique du Sud a été tenu en échec à domicile par les Singida Black Stars de Tanzanie (0-0). Mais ce résultat n'a pratiquement aucune valeur sur le plan comptable, car les

deux billets qualificatifs pour les quarts de finale ont été pris par le CRB et l'AS Otoho. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, avait joué la veille, au stade du 5-Juillet, et malgré son nul vierge à domicile contre l'Olympique Club Safi (0-0), il avait réussi à conserver la première place du Groupe (A), avec 14 points, devant son adversaire du jour (2e/13 pts). Le fait d'avoir terminé tous les deux en tête de leurs groupes respectifs, le CRB et l'USMA sont assurés de ne pas se croiser en quarts de finale, dont le tirage au sort sera effectué le mardi 17 février courant au Caire (Egypte).

Hellas Vérone (Serie A italienne)

## Belghali se blesse pour son retour à la compétition



Le latéral droit international algérien d'Hellas Vérone, Rafik Belghali, est sorti sur blessure, lors de la défaite concédée dimanche en déplacement face au FC Parme (2-1), à l'occasion de la 25e journée de Serie A italienne de football. Victime d'une entorse à la cheville gauche, contractée lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, Belghali (23 ans) signalait dimanche son retour sur les terrains. Titularisé par l'entraîneur Paolo Sammarco, le joueur algérien a cédé sa place après 20 minutes de jeu à son coéquipier ivoirien Jean-Daniel Akpa Akpro. Belghali passera des examens approfondis pour connaître

avec exactitude la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité. Du coup, il est incertain pour le prochain rassemblement de l'équipe nationale, en mars prochain, avec au menu deux matchs amicaux à l'étranger, dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde 2026, prévu du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. En 15 apparitions cette saison en Serie A, Belghali a marqué 2 buts. Il avait reçu sa première convocation en sélection nationale en octobre 2025, lors des deux dernières rencontres des qualifications au Mondial-2026, face à la Somalie (3-0) et à l'Ouganda (2-1).

ES Sétif

## Lotfi Amrouche nouvel entraîneur

Le technicien algérien Lotfi Amrouche, est devenu le nouvel entraîneur de l'ES Sétif, en remplacement du Serbe Milutin Sredojevic dit «Micho», dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, dimanche dans un communiqué. «Sur proposition du directeur sportif et à sa demande, la direction de l'ES Sétif annonce la résiliation à l'amiable du contrat avec l'entraîneur serbe Milutin Sredojevic ainsi que son staff technique. La direction a nommé Lotfi Amrouche et son staff jusqu'à la fin de la saison», indique le club. Ce changement à la barre technique de l'Entente, intervient 48 heures après la défaite concédée vendredi en déplacement, dans le derby de l'Est face au CS Constantine (2-0), en ouverture de la 19e journée du championnat. «La direction du club souhaite plein succès au nouveau staff afin de remettre l'équipe sur le chemin des victoires», ajoute le communiqué, tout en adressant ses remerciements à l'entraîneur sortant et à son staff pour le travail accompli. Lotfi Amrouche (47 ans) est le quatrième entraîneur de l'ESS depuis le début de l'exercice, après l'Allemand Antoine Hey, Taoufik Rouabah, et Micho. Au classement, l'ES Sétif occupe la 13e place avec 20 points, à trois longueurs seulement de la zone de relégation, une situation qui place le club sous la menace directe de la lutte pour le maintien.

Futsal – Tournoi de la presse 2026

## 24 équipes engagées à la 5e édition

Vingt quatre (24) équipes représentant différents organes de presse se sont inscrites pour prendre part à la 5e édition du tournoi Futsal de la presse nationale, dont le tirage au sort est prévu lundi à 14h30 à la salle des conférences de la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris auprès du Comité d'organisation. « 24 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur que le comité d'organisation a fixé, afin de prendre part

à cette 5ème édition, et la liste officielle des participants a été arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement », a indiqué à l'APS, Riad Abada, un des membres chargé de recueillir les dossiers. Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes ayant rempli les conditions de participation fixées par les organisations. Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale,

cette édition verra l'application d'un système de compétition qui comprend un 1er tour en mini-championnat, suivi des tours à élimination directe (1/8 de finale, 1/4 de finale, demi-finales et finale). Le coup d'envoi de la 5ème édition sera donné le vendredi 20 février à la coupole du Complexe sportif et s'étalera durant le mois sacré du Ramadhan. La cérémonie d'ouverture sera rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, invitées pour la circonstance, selon la même source.

Sport universitaire

## Signature d'un accord de partenariat entre la FASU et la FAJ



Un accord de partenariat et de coopération a été signé à Oran entre la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) et la Fédération algérienne de judo (FAJ), dans le but de renforcer et de développer le sport universitaire en Algérie à tous les niveaux, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'instance sportive universitaire. La cérémonie de signature s'est tenue, samedi soir, au complexe olympique Miloud-Hadefi, en marge du championnat national de judo (individuel), en présence du président de la FASU, Hadj Ahmed Mohamed, et de son homologue de la FAJ, Selini Yacine, ainsi que de plusieurs responsables, cadres sportifs et membres des deux fédérations. Selon la même source, l'accord prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir le sport universitaire, et plus particulièrement le judo, à travers l'organisation de stages de formation conjoints, la tenue de compétitions et de championnats aux niveaux national et international, ainsi que l'échange de savoir-faire entre entraîneurs et athlètes. M. Hadj Ahmed a souligné que cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à développer le sport universitaire et à encourager l'engagement des étudiants dans l'activité physique. Il a précisé que la coopération avec la FAJ permettra de détecter et de former de jeunes talents afin qu'ils puissent atteindre des niveaux élevés dans les compétitions nationales et internationales, a-t-on encore indiqué. De son côté, M. Selini a affirmé que ce partenariat constitue une étape majeure pour le soutien du judo universitaire. Il a insisté sur le fait que l'accord favorisera la mise en place de programmes de formation complets, l'organisation de tournois locaux et internationaux, et l'ouverture de nouvelles opportunités de collaboration avec les universités et les centres de formation à travers le pays. Cette initiative s'inscrit dans les efforts des autorités publiques et des instances sportives pour renforcer le sport universitaire et augmenter la participation des étudiants aux activités sportives, contribuant ainsi à former une nouvelle génération d'athlètes capable de représenter l'Algérie sur la scène internationale et de porter fièrement ses couleurs dans les compétitions, se félicite-t-on de même source.

Basket-ball

## Le NB Staouéli remporte la Supercoupe d'Algérie

Les basketteurs du NB Staouéli remportent, ce samedi à Alger, la Supercoupe de la saison 2024-2025. Le NB Staouéli s'impose après deux prolongations devant leurs homologues du NA Hussein Dey sur le score de 92 à 85 (temps réglementaire: 71-71), à La Coupole du Complexe sportif olympique Mohamed Boudiaf. Le NB Staouéli a fait la différence au bout de la deuxième prolongation remportée (14-07), alors que les scores des quarts-temps ont été comme suit: (13-11), (23-24), (19-19), (16-17). Les deux équipes se sont neutralisées (7-7) lors de la première prolongation. Les internationaux Hichem Dekakene (26 pts) et Mohamed Amine Bensalah (24 pts) ont été les deux meilleurs marqueurs de cette finale. Détenteurs du doublé Coupe-Championnat, les basketteurs de Staouéli décrochent à cette occasion le troisième trophée de la saison 2024-2025, et succèdent au palmarès de la Supercoupe au WO Boufarik, vainqueur devant l'USM Alger (70-59), lors de la dernière édition disputée en février 2025.



# 12 | Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة بن حشفة كلثوم  
محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس/ اختصاص مجلس قضاء مستغلم  
الكانن مكتبها بعين تادلس/ الهاتف / فاكس: 045-48-62-37  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على طلب السيد بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة مستغلم "866" دانن. نعلن عن بيع حقوق عقارية متمثلة في حق الامتياز على ارضية حصة كاملة من قطعة ارض مساحتها 03 هكتار 04 ار و 76 سنتيار حسب المخطط المرفق باصل هذا العقد و التي تقع بالمكان المسمى حاسي ماماش دائرة حاسي ماماش ولاية مستغلم مجموعة ملكية رقم 163 قسم رقم 09 من المخطط المسج رقم 3634 المورخ في 2011/05/11 الاملاك السطحية تتكون الاملاك السطحية من الاملاك المبنية في قائمة الجرد بالعدد المشار اليه بموجب عقد امتياز رقم 2045 و المشهر بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ 2011/12/11 مجلد 15 حجم 137 رقم 01 امام محكمة البيوع العقارية بمستغلم وقد حددت جلسة الاعتراضات يوم 2026/02/24 على الساعة 11:00 صباحا. ضد : مجد بن عطية ميلود ولد احمد، الساكن : مزرعة سي طارق حاسي ماماش ولاية مستغلم. وذلك بناء على جدول قيد الرهن المورخ في 2022/08/21 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/06/22 حجم 23 رقم 21. بناء على محضر تبليغ اعدار 03 يوم المورخ في 2022/08/21. بناء على محضر تبليغ اعدار 15 يوم المورخ في 2023/02/05. بناء على امر بمنح الصيغة التنفيذية على قيد الرهن القانوني المورخ في 2023/06/12 تحت رقم الترتيب 23/00528 و الممهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2023/07/13 تحت رقم : 23/149. بناء على محضر التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ السنن التنفيذية المورخين في 2023/08/23. بناء على محضر امتناع عن التنفيذ المورخ في 2023/09/19. بناء على امر بحجز تنفيذي على عقار مرهون المورخ في 2024/11/14 تحت رقم الترتيب 24/00899. بناء على محضر تبليغ امر حجز تنفيذي على عقار المورخ في 2024/12/10. بناء على اجراء اشارة عقاري ل امر توقيع حجز تنفيذي على عقار المورخ في 2024/12/04 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2024/12/09 حجم 04 خبير لتحديد الثمن الاساسي المورخ في 2025/02/04 تحت رقم الترتيب 25/00070. بناء على الخبرة المنجزة من طرف الخبير شاملة بوشعالة المودعة يوم 2025/07/02 تحت رقم 25/424. بناء على البطاقة العقارية. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 6.500.000.00 دج. قلنا بإيداع قائمة شروط البيع لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2026/02/10 للحقوق العقارية المملوكة للسيد مجد بن عطية ميلود ولد احمد و المتمثلة في حق الامتياز على ارضية حصة كاملة من قطعة ارض مساحتها 03 هكتار 04 ار و 76 سنتيار حسب المخطط المرفق باصل هذا العقد و التي تقع بالمكان المسمى حاسي ماماش دائرة حاسي ماماش ولاية مستغلم مجموعة ملكية رقم 163 قسم رقم 09 من المخطط المسج رقم 3634 المورخ في 2011/05/11 الاملاك السطحية تتكون الاملاك السطحية من الاملاك المبنية في قائمة الجرد بالعدد المشار اليه بموجب عقد امتياز رقم 2045 و المشهر بالمحافظة العقارية بمزغران بتاريخ 2011/12/11 مجلد 15 حجم 137 رقم 01 وفقا للبيانات السالفة الذكر سدادا المبلغ القرض بالإضافة الى الفوائد و فوائد التأخير و الرسوم على القيمة المضافة القابلة للتغيير ومصاريف الحجز و التنفيذ. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 6.500.000.00 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب الأستاذة المحضرة القضائية المذكور اعلاه او كتابة ضبط محكمة مستغلم.

المحضر القضائية  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة بن حشفة كلثوم  
محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس/ اختصاص مجلس قضاء مستغلم  
الكانن مكتبها بعين تادلس/ الهاتف / فاكس: 045-48-62-37  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على طلب السيد بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة مستغلم "866" دانن. نعلن عن بيع حقوق عقارية متمثلة في حق الامتياز القطعة ارضية 01/11 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ من قطعة ارض مساحتها 90 هكتار 42 ار 16 سنتيار، والتي تقع بالمكان المسمى استيوية بلدية استيوية دائرة حاسي ماماش ولاية مستغلم قسم 11 مجموعة ملكية رقم 6581 المورخ في 2011/09/12 أمام محكمة البيوع العقارية بمستغلم وقد حددت جلسة الاعتراضات يوم 2026/02/24 على الساعة 11:00 صباحا. ضد : ورثة بخدة بن عودة وهم بخدة مجد، بخدة ميلود، بخدة منصورية، بخدة لزرق ، بخدة بلعربي ، بخدة ربيعة ، بخدة ذهية ، بخدة بلقاسم و المتمثلة من طرف بخدة ربيعة. الساكن : ستيدية - مستغلم. وذلك : بناء على جدول قيد الرهن المورخ في 2015/05/06 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/05/12 حجم 22 رقم 80. بناء على محضر تبليغ اعدار 30 يوم المورخ في 2022/10/06. بناء على محضر تبليغ اعدار 15 يوم المورخ في 2022/11/29. بناء على امر بمنح الصيغة التنفيذية على قيد الرهن القانوني المورخ في 2023/09/20 تحت رقم الترتيب: 23/00759 و الممهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2023/10/12 تحت رقم 23/1866. بناء على محضر التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ السنن التنفيذية المورخين في 2023/11/28. بناء على محضر الامتناع عن التنفيذ المورخ في 2023/12/23. بناء على امر بمنح الصيغة التنفيذية على قيد الرهن القانوني المورخ في 2023/06/12 تحت رقم الترتيب 23/00528 و الممهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2023/07/13 تحت رقم : 23/149. بناء على محضر التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ التكليف بالوفاء ومحضر تبليغ السنن التنفيذية المورخين في 2023/08/23. بناء على محضر امتناع عن التنفيذ المورخ في 2023/09/19. بناء على امر بحجز تنفيذي على عقار مرهون المورخ في 2024/11/14 تحت رقم الترتيب 24/00899. بناء على محضر تبليغ امر حجز تنفيذي على عقار المورخ في 2024/12/10. بناء على اجراء اشارة عقاري ل امر توقيع حجز تنفيذي على عقار المورخ في 2024/12/04 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2024/12/09 حجم 04 خبير لتحديد الثمن الاساسي المورخ في 2025/02/04 تحت رقم الترتيب 25/00070. بناء على الخبرة المنجزة من طرف الخبير شاملة بوشعالة المودعة يوم 2025/05/12 تحت رقم 25/327. بناء على البطاقين العقاريين. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 13.152.160.00 دج. قلنا بإيداع قائمة شروط البيع لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2026/02/10 للحقوق العقارية المملوكة للسادة ورثة بخدة بن عودة وهم بخدة مجد، بخدة ميلود ، بخدة منصورية ، بخدة لزرق ، بخدة بلعربي ، بخدة ربيعة ، بخدة ذهية ، بخدة بلقاسم و المتمثلة من طرف بخدة ربيعة و المتمثلة في حق الامتياز القطعة ارضية 01/11 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ) من قطعة ارض مساحتها 90 هكتار 42 ار 16 سنتيار ، حسب المخطط المرفق باصل هذا العقد، والتي تقع بالمكان المسمى استيوية بلدية استيوية دائرة حاسي ماماش ولاية مستغلم (قسم 11 مجموعة ملكية رقم 6581 مساحتها 85 هكتار 31 ار 19 سنتيار و حصة من المجموعة الملكية 30 مساحتها 02 هكتار 10 ار 97 سنتيار من المخطط المسج رقم 6581 المورخ في 2011/09/12 بالتسوية للأراضي المسووعة لصالح بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة 866 لاستيفاء مبلغ القرض بالإضافة إلى الفوائد والتأخير والرسوم على القيمة المضافة القابلة للتغيير ومصاريف الحجز و التنفيذ. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 13.152.160.00 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب الأستاذة المحضرة القضائية المذكور اعلاه او كتابة ضبط محكمة مستغلم.

المحضر القضائية  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدويان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة قو عيش ذهية  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم - اختصاص مجلس قضاء مستغلم  
الكانن مكتبها بجي 05 جويلية 1962 عمارة 100 رقم 04 مستغلم  
رقم الهاتف 0792.08.27.04  
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني بالمزاد العلني (جريدة يومية وطنية)  
المادة 748 و 749 و 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

طلب من السيد: خليفة مجد نصر الحق، العنوان بنهج عماري مجد رقم 66 السورق. اختيار موطن مكتب المحضرة القضائية الأستاذة بوكروشة فوزية الكائن مكتبها بجي الأمير عبد القادر عين تادلس. ضد ورثة بوكروشة بنتووار وهم أرملته عامر ماما ابنته بوكروشة أمال و حفيده القاصر مجد بنووار القائمة في حقه امه بو طرفة زيمان. العنوان بين حمامة الصفاق رقم 22 مستغلم تتفديا للسند التنفيذي المتمثل في القرار المورخ في 21/11/15 الصادر عن الغرفة العقارية بمجلس قضاء مستغلم تحت رقم القضية 21/00792 ورقم الفهرس 21/01193 و الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 22/27 المورخة في 2022/02/02 و القاضي القضاء ببيع العقار المتمثل في قطعة ارضية ذات طابع فلاحي الكائنة ببلدية السور و المقدره مساحتها ب 08 هكتار و 51 ار و 88 سار قسم 16 مجموعة ملكية 21 الواقعة بالمكان المسمى دوار اولاد بوراس المقسمة الى قطعتين: ( ا و ب ) وعليها بناية في القطعة أ حسب البطاقة العقارية المقيدة بتاريخ 2003/07/08 تحت رقم 01 تربيعة 3738 دفتر العقاري رقم 1242 بالمزاد العلني بالطريقة المبينة بقانون الإجراءات المدنية والإدارية مع مراعاة أن تقتصر المزايدة على الشركاء وحدهم إذا طلبوا ذلك بالإجماع والزام المدعى عليهم في إعادة بادانهم للمدعي في إعادة مبلغ قدره 26.250 دج (سنة وعشرون ألف و مئتان وخمسون دينار جزائري مقابل مصاريف الخبرات. بناء على قائمة شروط البيع المودعة لدى محكمة عين تادلس بتاريخ 2025/05/26 تحت رقم 25/928 وأجل البيع بالمزاد العلني للعقار المتمثل في قطعة ارضية ذات طابع فلاحي الكائنة ببلدية السور و المقدره مساحتها ب 08 هكتار و 51 ار و 88 سار قسم 16 مجموعة ملكية 21 الواقعة بالمكان المسمى دوار اولاد بوراس المقسمة الى قطعتين: ( ا و ب ) ، وعليها بناية في القطعة أ طبقا للخبرة المنجزة من طرف الخبير الفلاحي المعتمد لدى مجلس قضاء مستغلم الأستاذ لعرضي عبد المودعة لدى محكمة عين تادلس بتاريخ 2025/04/13 تحت رقم 25/821. حدد السعر الافتتاحي الإجمالي بعد إنقاص العشر بأربعة وأربعون مليون وثمانمائة وأربعة وثمانون ألف و مائة و إثنتان دينار جزائري و خمسون سنتيم 44.884.102,5 دج. كما حدد السعر الافتتاحي بعد إنقاص العشر النقطة : 25.474.027,5 دج و القطعة (ب) 19.410.075,00 دج. على الراسي عليه المزاد أن يدفع حصة العقد الجلسة، خمس الثمن والمصاريف و الرسوم المتعلقة، ويحدد الباقي في أجل 08 أيام بأمانة ضبط المحكمة. وقد أيدت جلسة بيع العقار المذكور أعلاه بالمزاد العلني على مستوى محكمة عين تادلس لجلسة يوم 2026-03-16 على الساعة 14:00 سا مساء.

المحضر القضائية  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدويان العمومي للمحضر القضائي لدى محكمة مستغلم  
الكانن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045/42/00/50  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

موجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصاصر عن السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 و القاضي نمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدانن بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة عين تادلس 872 على عقار المدين عقوبو الحاج ابن العجل و المتمثل في: 1- في قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفاق بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثانية فلاحية كائنة ببلدية الصفاق بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أر 03 أر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63، و ذلك لاستيفاء مبلغ القرض الممدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المورخة في 2015/04/16 ضد الفوائد والتأخير والرسوم على القيمة المضافة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز و التنفيذ. وذلك تنفيذ جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بمستغلم بتاريخ 2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 و الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغلم مجلس قضاء مستغلم تحت رقم 19/1390 المورخة بتاريخ 2019/09/25. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة الموجدة ليوم 2026/03/10 بحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا للتعين: العقار عبارة عن قطعة ارض فلاحية كائنة ببلدية الصفاق بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره مليونين ومائة و سبعة و ثلاثون ألف وثمانمائة دينار جزائري. و بعد إنقاص العشر يصبح مليون وثمانمائة وأربعة وعشرون ألف و عشرون دينار جزائري (1.924.020,00 دج ، على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مكتب الأستاذة بوسعادة نفيسة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
الكانن مكتبها بإقامة الريان طريق وهران عمارة د الطابق الأرضي مستغلم  
الهاتف الفاكس: 045.42.09.69  
إعلان عن نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على طلب السيد: بنك الجزائر الخارجي BEA وكالة دالي ابراهيم الممثل من قبل وكالة شي قيفارة ممثلة بمديرها والقائم في حقها الأستاذ بوقندورة الهادي محامي معتمد لدى المحكمة العليا. الكائن مقره ب: 06 شارع ارنستو شي قيفارا، الجزائر. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م. "أونيكاربيد الترناسبونال SARI" " UNICARBID INTERNATIONAL الممثلة من طرف مسيرها. الكائن مقره ب: 38 شارع العقيد سي امجد عين البنيان، الجزائر. بموجب بناء على السنن التنفيذية المتمثل في جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بحاسي معمش بتاريخ 28 جويلية 2016 ايداع رقم 2081 مجلد 22 حجم 25 رقم 38 والذي جاء برهن العقار المملوك للمنفذ ضدها لفائدة بنك الجزائر الخارجي BEA وكالة شي قيفارة - الجزائر و الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغلم مجلس قضاء مستغلم تحت رقم 21/240 بتاريخ 2021/12/12. بناء على كل الاجراءات القانونية المتخذة. بناء على محضر ايداع قائمة شروط البيع المؤشر عليه من طرف محكمة مستغلم والمحرر من طرفنا. التعيين العقار عبارة عن قطعة ارض مساحتها هكتاران وتسعة وعشرون أر وأربعة وثمانون سنتيار 2 هكتار 29 أر و 84 سا كائنة بفراثة، المنطقة الصناعية 2 تقع ببلدية فرناكة، قسم 18، مجموعة ملكية رقم 174. السعر الافتتاحي حسب تقرير الخبرة : مائتان وخمسة وسبعون مليون وثمانمائة وثمانية ألف دينار جزائري 275.808.000,00 دج. السعر الافتتاحي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني للعقار بعد إنقاص العشر : مائتان وثمانية وأربعون مليون ومائتان وعشرون ألف ومائتان دينار جزائري 248.227.200,00 دج ويتم البيع لمن تقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من الثمن الاساسي. تم تأجيل القضية لجلسة البيوع العقارية بتاريخ 2026/03/17 على الساعة 14:00 زوالا بحكمة مستغلم امام قسم البيوع العقارية. كما نعلن بأن يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه او في امانة ضبط المحكمة. ولكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك حرننا هذا المحضر للعمل به الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائية  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة مستغلم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حك و لهذه الأسباب  
ولدهه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 15-10-2025 تحت رقم الفهرس 25/05479 و اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غنو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجز على المدعي عليه عبد الله بن سلوي ايمن المولود بتاريخ 06-25-2006 ببلدية مستغلم لاسي احمدم و امه مليكة حمو و تعيين والده المدعي عبد الله بن سلوي احمد مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. أمر ضابط الحالة المدنية للبلدية المختصة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المودعة عليه. الأمر ينشر منقو هذا الحكم باي جريدة وطنية بموجب علي نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه، ولصحته أصلى أصله من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط  
17.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مكتب الأستاذة بوسعادة نفيسة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
الكانن مكتبها بإقامة الريان طريق وهران عمارة د الطابق الأرضي مستغلم  
الهاتف الفاكس : 045.42.09.69  
إعلان عن نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على طلب السيد: بنك الجزائر الخارجي BEA وكالة دالي ابراهيم الممثل من قبل وكالة شي قيفارة ممثلة بمديرها والقائم في حقها الأستاذ بوقندورة الهادي محامي معتمد لدى المحكمة العليا. الكائن مقره : 06 شارع ارنستو شي قيفارا، الجزائر. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م. "أونيكاربيد الترناسبونال SARI" " UNICARBID INTERNATIONAL الممثلة من طرف مسيرها. الكائن مقره 38 شارع العقيد سي امجد عين البنيان، الجزائر. بموجب بناء على السنن التنفيذية المتمثل في جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بحاسي معمش بتاريخ 28 جويلية 2016 ايداع رقم 2081 مجلد 22 حجم 25 رقم 38 والذي جاء برهن العقار المملوك للمنفذ ضدها لفائدة بنك الجزائر الخارجي BEA وكالة شي قيفارة - الجزائر و الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغلم مجلس قضاء مستغلم تحت رقم 21/240 بتاريخ 2021/12/12. بناء على كل الاجراءات القانونية المتخذة. بناء على محضر ايداع قائمة شروط البيع المؤشر عليه من طرف محكمة مستغلم والمحرر من طرفنا. التعيين العقار عبارة عن قطعة ارض مساحتها هكتاران وتسعة وعشرون أر وأربعة وثمانون سنتيار 2 هكتار 29 أر و 84 سا) كائنة بفراثة، المنطقة الصناعية 2 تقع ببلدية فرناكة، قسم 18، مجموعة ملكية رقم 173. السعر الافتتاحي حسب تقرير الخبرة : مائتان وخمسة وسبعون مليون وثمانمائة وثمانية ألف دينار جزائري 275.808.000,00 دج. السعر الافتتاحي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني للعقار بعد إنقاص العشر : مائتان وثمانية وأربعون مليون ومائتان وسبعة وعشرون ألف ومائتان دينار جزائري 248.227.200,00 دج ويتم البيع لمن تقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من الثمن الاساسي. تم تأجيل القضية لجلسة البيوع العقارية بتاريخ 2026/03/17 على الساعة 14:00 زوالا بحكمة مستغلم امام قسم البيوع العقارية. كما نعلن بأن. يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو في امانة ضبط المحكمة. ولكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك حرننا هذا المحضر للعمل به الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائية  
17.02.2026

مكتب الأستاذ / اسالمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغلم  
الكانن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045/42/00/50  
اعلان عن اعادة بيع عقار بالمزاد العلني طبقا للمادة 750-749 من ق.أ.م.أ

نحن الأستاذ اسالمة عبد الحفيظ المحضر القضائي لدى مجلس قضاء مستغلم الموقع ادناه ، الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران مستغلم. بناء على طلب : بنك الجزائر الخارجي وكالة مستغلم الكائن مقرها: بمستغلم مركز بناء على قيد الرهن القانوني المورخ في 2010/10/07 و المشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2010/10/07 ايداع رقم 05 مجلد 374 رقم 72 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة بمستغلم بتاريخ 2010/09/28 و الممهور بالصيغة التنفيذية تحت رقم الفهرس 706 ، و تنفيذيا ل امر الحجز على عقار الصاصر عن المحكمة الجزائية المختصة بمستغلم بتاريخ: 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/000219 فيفبر: 24/315. نعلن عن اعادة بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمدين (كفيل) عدو صر ولد عبد الكريم المتمثل: العقار عبارة عن محل نو طابع تجاري كائن ببلدية حاسي ماماش مستغلم ، دائرته العقارية مقر ولاية مستغلم شارع جنبي ملازم مصقول بمثل في قبو ذو مساحة قدرها ثلاثمائة و سبعة و ثمانين متر مربع (387,50 م2) الكتل متدي على قطعة ارض مساحتها ثمانية واثنا عشر متر مربع 9612 تحمل مجموعة ملكية رقم 13 قسم 21. السعر الافتتاحي يقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره 67.100.000 (دج) سبعة و ستون مليون ومائة الف دينار جزائري. و بعد انقاص العشر يصبح مليون وثلاثمائة و تسعون الف دينار جزائري (60.390.000,00 دج). على أن يكون البيع باعلى عرض. قد تم تأهيل جلسة البيع بالمزاد العلني ليوم الثلاثاء 2026/03/03 على الساعة 14:00 الثانية زوالا بحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف الى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التابعة للمحضر القضائي طبقا للرسوم التنفيذية رقم 78 ، بالإضافة للحقوق القانونية للاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور اعلاه او بأمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
17.02.2026

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات مجد  
موتق بالساتيا - وهران-  
05 شارع باهي اعمر  
حل مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة  
السجل التجاري رقم 20 ب 1123481-31/00  
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور اعلاه يوم 10 فبراير 2026 ، الذي سيسجل تم حل مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة م. ش. و.ذ.م.م. إشرافي، الكائن مقرها الاجتماعي ببلدية وادارة السانية، ولاية وهران تجزئة سي رضوان قطعة رقم 86 ، المحل رقم 02. وعين السيد بندي حسن عبد الرحيم مصفيا لها. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز السجل التجاري بوهران.

الموتق  
17.02.2026



**المكتب العمومي للتوثيق**  
**مكتب الأستاذ مزروق مختار رمز الموثق: 8416**  
**بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران الطريق الوطني رقم 4 مقابل محطة البنزين م.ش. و. د.م. تنمية البيئة والفكر**  
**مقرها بمنطقة النشاطات القطعة رقم 01 من قرار التجزئة بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات ولاية وهران**  
**المقيدة بالسجل التجاري المعدل تحت رقم 21 ب 31/00-1124017**  
**في 2022/12/11 بولاية وهران - قديل**  
**تعديل القانون الأساسي للمؤسسة**  
 بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2026/01/29، والمسجل، قررت المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة "تنمية البيئة والفكر" 1- إلغاء النشاطات التجارية: إسترجاع المواد المعدنية القابلة لإعادة التصنيع (112001) إسترجاع المواد غير المعدنية للرسكلة (112002) إسترجاع وتقييم النفايات الخاصة بما في ذلك النفايات الخاصة الخطيرة (112008) -02- إضافة نشاطات تجارية أخرى تتمثل في تجميع النفايات المنزلية ومسابيها نشاط منظم (114101)، تجميع النفايات الهامة نشاط منظم (114102) تجميع النفايات الخاصة نشاط منظم (114103)، تجميع النفايات المنزلية وما شابهها (619101) جمع النفايات الهامة (619102)، جمع النفايات الخاصة نشاط منظم (619103) جمع النفايات المنزلية وما شابهها نشاط منظم (619104)، إزالة النفايات المنزلية وما شابهها نشاط منظم (619201)، إزالة النفايات الهامة نشاط منظم (619202) إزالة النفايات الخاصة نشاط منظم (619203) إزالة النفايات الخاصة الخطيرة نشاط منظم (619204) إزالة التلوث (619301)، إدارة الأملاك العقارية نشاط منظم (611006) 3- تحويل المقر الاجتماعي للمؤسسة من منطقة النشاطات القطعة رقم 01 من قرار التجزئة بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات ولاية وهران إلى مقرها الجديد الكائن بولاية وهران بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات شارع الشهيد ديدوش مراد رقم 08 و شارع الشهيد بلحاج غالم 4- رفع رأسمال المؤسسة إلى ستة وستون مليون وخمسون ألف دينار جزائري 66.050.000,00 دج بدل مائتين وخمسون ألف دينار جزائري 250.000,00 دج عن طريق تقديم حصص عينية للمؤسسة المذكورة أعلاه تتمثل في عقار الكائن بولاية وهران بلدية بوفاطيس دائرة وادي تليلات شارع الشهيد ديدوش مراد رقم 08 و شارع الشهيد بلحاج غالم مساحته ألف وثمانون متر مربع (1080م<sup>2</sup>)، وبذلك تم تعديل المواد (02)، (04) و(08) من القانون الأساسي للمؤسسة. وتبقى باقي المواد دون تغيير. ستودع نسختين من هذه بالمركز المحلي بالسجل التجاري المختص إقليميا.

للاعلان الموثق  
17.02.2026

**مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبية محمد**  
**موثق بالسانية، حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3 رقم: 02 بلدية سيدي الشحمي دائرة السانية، ولاية وهران**  
**دليل: 00004731**  
 تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2026/02/15، قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية: «بارا غرين ديمستريبيسيون» المقر الاجتماعي ببلدية و دائرة بنز الجير، ولاية وهران التعاونية العقارية التسمية رقم 565، محل رقم 01 يقع بالطابق الأرضي، موضوع المؤسسة (308004) التوزيع بالجملة للمواد شبه الصيدلانية (308005) تجارة بالجملة لأدوات صنع النظارات والنظارات الطبية (308008) التجارة بالجملة المواد الحمية، الغذائية و مواد الحمية الغذائية (302401) تجارة بالجملة ل مواد التجميل والتنظيف البدني (303203) تجارة بالجملة لكل المعدات والتجهيزات الموجهة لكل الأشغال المخبرية (305018) تجارة بالجملة لأدوات وأجهزة القياس والوزن (305012) تجارة بالجملة للأجهزة الطبية الجراحية (305017) تجارة بالجملة للأجهزة التجهيزات الموجهة لكل الأشغال المخبرية (305018) تجارة بالجملة لكل المعدات، التجهيزات والأدوات الموجهة للمعوقين (512101) تجارة بالتجزئة للمواد شبه الصيدلانية، المعدات والأدوات الطبية الجراحية، لواقفها قطع الغيار والمستلزمات (604604) تخزين السلع (604105) نقل البضائع نشاط منظم. رأسمالها الاجتماعي: 1.000.000,00 دج، منها: 99 سنة، عين السيد ديب عتشان مسير للمؤسسة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري ب وهران.

الاعلان/الموثق  
17.02.2026

**مكتب الأستاذ / إسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستأنف الكائن بمقرها بمنطقة الإسكان الحضري C1A عمارة B-02, B-01 رقم 02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران**  
**الهاتف: 045/42.000/50**  
**نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالتميز العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م**  
 بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار المصارع عن السيد رئيس محكمة مستأنف بتاريخ 2023/10/22 تحت رقم الترتيب 23/00839 والقاضي ببيع حيز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وبنك عن تامل 872 على عقار المصارع عن عبد الله ابن عبد القادر و المتمثل في: المتمثل في حق الامتياز على الأرضية 4/1 حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من أربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 14 س والمعلقة كالاتي: القطعة الأولى مساحتها 400 هـ 13 من تحمل الرقم من 10 القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الثانية مساحتها 405 هـ 63 من تحمل الرقم من 113 القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 من تحمل الرقم من 121 من القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 من تحمل الرقم من 179 من القطعة 08 الكتلنة بالموالية حسب المخططات المرفقة بصل هذا العقد المخططات المسح 11/5207 المؤرخ في 03/07/2011 بالنسبة للأراضي المسحوقة وذلك لاستيفاء مبلغ القرض المحدد في اتفاقية القرض المؤرخة في 2015/05/26 ضف إلى تصاريح من فواتير وفواتير التخليص و الرسم على القيمة المضافة الفلحة للتخليص، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتخليص، وتقليد جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية بمسكن مستأنف بتاريخ 2015/05/17 إيداع رقم 2020 محاذ 393 محاذ 81 رقم 28 والذي جاء برهن المصارع للملك المثلث ضد لفائدة الفلاحة والتنمية الريفية وبنك عن تامل 872 ممتة بمبرها والمهور بالمصلحة التنفيذية الصادرة عن المحكمة مستأنف محاذ قضاء مستأنف تحت رقم: 2020/01/27. نعلن عن بيع عقار المصارع العلني وذلك للخدمة الموجهة يوم: 2026/03/10 بمحكمة مستأنف وذلك أمام القاضي البوب العقارية على الساعة 14:00 لتلقي زوايا التقييم: العقار المتمثل في حيز الامتياز على الأرضية 4/1 حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من أربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 14 س 63 من القطعة الأولى مساحتها 400 هـ 13 من تحمل الرقم من 113 من القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الثانية مساحتها 405 هـ 63 من تحمل الرقم من 121 من القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 من تحمل الرقم من 121 من القطعة 10 الكتلنة بالموالية القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 من تحمل الرقم من 179 من القطعة 08 الكتلنة بالموالية السعر التام: 1.000.000,00 دج، عين السيد ديب عتشان مسير للمؤسسة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري ب وهران.

المحضر القضائي  
17.02.2026

**مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبية محمد**  
**موثق بالسانية، حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3 رقم: 02 بلدية سيدي الشحمي دائرة السانية، ولاية وهران**  
**دليل: 00004731**  
 ش.د.م. : اكو هزارد ترونسيور  
**رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 دج**  
**مقرها الاجتماعي وهران، بنز الجير، حي بلقايد 2- POS SUF 1، القسم 06 مجموعة الملكية 04، القطعة رقم 47، المحل رقم 01، بالطابق الأول.**  
**المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم 23 ب 31/00-1124883**  
**تعديل القانون الأساسي**  
 بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ 2026/02/16، قيد التسجيل، قرر أطراف الشركة مايلي: تحويل المقر الاجتماعي للشركة: ليصبح من الآن فصاعدا بولاية وهران، دائرة بنز الجير عدل (A.A.D.L)، حي 1377 مسكن ايسطو عمارة 01 يحمل رمز 31/P/1/C001، الحصة رقم 05 بالطابق الأرضي. و نتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة (05) من القانون الأساسي للشركة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري ب وهران.

الاعلان/الموثق  
17.02.2026

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**مجلس قضاء: مستأنف**  
**محكمة عين تامل**  
**القسم شؤون الأسرة**  
**باسم الشعب الجزائري**  
**حكم**  
 ولهذه الأسباب  
 حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، بحضورها في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2019-05-05 فهرس 1054 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكم طبيب الأمراض العصبية النفسية بلعروسي خثير المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2019-06-25 تحت رقم: 219 وبالتالي نتيجة الحكم بالحجز على المرجع ضده عريبة بن صاحبة شارف المولود بتاريخ 15-02-1972 بمسكنها ابن عبد القادر وفتيحة بن يحيى شهادة ميلاده رقم 616 مع تعيين المرجع أخوه مقدما عليه ليقوم مقام الوصي ويخضع لنفس الأحكام بمناسبة قيامه برعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعليه نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة وطنية يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليه بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاده وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة مع تحميل المرجع المصاريف القضائية ومن بينها الرسم القضائي للدعوى الأصلية ودعوى إعادة السير بعد الخبرة معا بقيمة تسع مائة دينار جزائري (900 دج) ومصاريف الخبرة الطبية بقيمة ثلاثة آلاف دينار جزائري 3000 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط  
17.02.2026

**VEND**

Un appartement 3 pièces premier étage avec chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contactez le 07.98.30.72.67

**Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net**

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

ACCIDENTS DE LA ROUTE  
**LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE**

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS  
**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**

LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE  
**RAJEVAC: FACE AU LESOTHO, L'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE.**

LA VIE A SAIDA  
 Sébastien préparé pour le match de la semaine  
 Saïda attend Saïda cette semaine  
 Nation-Honneur-Honneur  
 Les hommes médailles au plénième  
 La rentrée sociale  
 Conférence officielle  
 Au 12 Adha et rentrée scolaire: ça péta bien!

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLMHAG  
**LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE**

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÉNEAU  
**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA  
**LES BOMBES ANTIAÉRIENNES DÉTRUITES À COMBENTRAN**

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SIKKIDA  
**09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
 LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT  
**ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR**

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DIELLA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLMHAG  
**LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE**

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois attaqué  
**Le beurre, l'argent du beurre et la viande**

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS  
**LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

PHOTO: FOTODISC  
**GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL  
**UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA SIRIE**

LA GRANDE SEBCHA, LA MACTAL, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS  
**LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE REPOUSÉS À DREHOU ET EL AALA  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
 OUP ET ENVERS LES RESTES D'UN OISEAU MORT

LE DIRECTEUR EST EN VOIE DE DÉPART  
**DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

UN ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN  
**05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL**

UN JESUNE DE 25 ANS (BASTI) A NOYÉ ET JETE DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 JOURNALISTES ENTENDUS PAR LA JUSTICE  
**CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET**

DES PLEURES DÉLIVRÉES POUR UN NOYÉ ET UN DISPARU À AIN AL ATOU

PHOTO: FOTODISC  
**DES PLEURES DÉLIVRÉES POUR UN NOYÉ ET UN DISPARU À AIN AL ATOU**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
 OUKALAKORNOUS RÉCUPÉRÉS ET DES GRAMMÉS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**

**IMPOTS**

300 DOSSIER LES AUX INFRACCTIONS DE CHASSE FRANCHES  
 LA SUITE DE 2015  
**140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE**

UNE CONCLUSION À SÉRIER  
**LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ CÔTÉ PLUS CHER**





2

06h55 Bonjour !  
 10h00 Bonjour ! Avec vous  
 10h55 Les feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les 12 coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 Le 13h  
 13h50 Petits plats en équilibre  
 13h55 Météo  
 14h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h25 La vengeance d'une orpheline  
 16h00 La fille toxique de mon mari  
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 19h55 Météo  
 20h00 Le 20h  
 20h45 My Million  
 20h50 Petits plats en équilibre  
 21h00 Météo  
 21h10 Les animaux fantastiques : Les crimes de Grindelwald  
 23h35 Esprits criminels  
 00h55 New York, unité spéciale  
 02h30 Programmes de la nuit

06h30 Télématin  
 09h55 Milan-Cortina 2026  
 13h00 13 heures  
 13h40 Journal météo climat  
 13h45 Consomag  
 13h50 Expression directe  
 14h00 Milan-Cortina 2026  
 20h00 20 heures  
 20h50 Journal météo climat  
 20h52 Image du jour  
 20h58 Basique  
 21h00 Mot de passe : le duel  
 21h10 Milan-Cortina 2026  
 22h45 JO Club  
 23h45 Milan-Cortina 2026  
 00h05 Stalk  
 00h25 Stalk  
 00h50 Expression directe  
 00h55 Stalk  
 03h00 Coeurs noirs  
 03h55 Coeurs noirs

3



06h05 Candy bar  
 06h40 En aparté  
 07h15 Late Football Club  
 08h15 Better Man  
 10h30 De mauvaise foi  
 12h02 La boîte à questions  
 12h05 En aparté  
 12h35 Clique  
 13h30 King & Conqueror  
 14h20 King & Conqueror  
 15h05 Loris Giuliano au boulot  
 15h50 Une pointe d'amour  
 17h15 Le mélange des genres  
 18h55 La boîte à questions  
 19h00 En aparté  
 19h35 Clique  
 20h30 En aparté  
 21h10 Enzo  
 22h50 Super Plan  
 23h30 Clique  
 00h00 Clique  
 00h50 Cleaner  
 02h30 L'hebd'Hollywood  
 02h40 Le choix  
 04h00 Sous écrous  
 04h50 Surprise  
 05h50 Deux personnes échangeant de la salive

06h00 Okoo  
 08h00 Okoo vacances  
 10h45 Consomag  
 10h50 La cuisine des mousquetaires  
 11h20 Flavie en France  
 12h00 Météo  
 12h05 Outremer.l'info  
 12h15 Ici 12/13  
 12h20 12/13 Météo régionale  
 12h25 Ici 12/13  
 12h55 Milan-Cortina 2026  
 14h10 OPJ  
 15h10 OPJ  
 16h15 Meurtres au paradis  
 17h20 La p'tite librairie  
 17h25 Duels en familles  
 18h00 Slam  
 18h50 Journal météo climat  
 19h00 Ici 19/20  
 19h05 19/20 Météo régionale  
 19h07 Ici 19/20 édition locale  
 19h15 Ici 19/20  
 19h55 Milan-Cortina 2026  
 21h10 Un si grand soleil  
 21h30 Un si grand soleil  
 22h55 Les Pennac(s)  
 23h45 Les Pennac(s)  
 00h05 Milan-Cortina 2026



06h00 Scènes de ménages  
 08h05 My Boutique Têleshop'  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h35 Scènes de ménages  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h30 La roue de la fortune  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h40 Scènes de ménages  
 21h10 Les aventuriers de l'Arche perdue  
 23h20 Rasta Rockett  
 01h35 Programmes de nuit

06h54 Géo reportage  
 06h55 Au Costa Rica, un paradis pour les chiens abandonnés  
 07h50 Voyage en cuisine  
 08h20 Invitation au voyage  
 09h55 Au fil des Andes  
 13h00 Arte Regards  
 13h35 Toute la vérité - Avatar meurtrier  
 15h05 Toute la vérité - Enquête en eaux troubles  
 16h35 La côte turque de la mer Noire  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h55 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel  
 21h00 La guerre de Poutine  
 22h50 Zelensky, l'année décisive?  
 23h45 Ukraine, journal d'un pacifiste  
 01h05 Anamocot  
 02h35 À la rencontre des rapaces  
 03h10 La valse des continents



21h10

## ENZO



**Drame. Année : 2025. Année : 2025. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Robin Campillo. Avec Eloy Pohnu, Pierfrancesco Favino, Elodie Bouchez, Malou Khebizi, Maksym Slivinskyi, Nathan Japy, Vladyslav Holyk, Philippe Petit.**  
 Enzo, 16 ans, est apprenti maçon à La Ciotat. Pressé par un père qui le voyait faire des études supérieures, le jeune homme cherche à échapper au cadre confortable mais étouffant de la villa familiale. C'est sur les chantiers, au contact de Vlad, un collègue ukrainien, qu'Enzo va entrevoir un nouvel horizon...

3

22h55

## LES PENNAC (S)

**Série policière. Année : 2023. Saison 1. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Emmanuelle Caquille. Avec Julie-Anne Roth, Christian Rauth, Fejria Deliba, Alexia Chicot, Valentin Pinette, Marie Sohna Conde.**

Annabelle a désormais officiellement un père dans sa vie. Hannibal connaît mieux Léa et est toujours aussi proche de Louis. Pour Annabelle, une bonne entente exige que l'on ne se cache rien. En gage de bonne foi, Hannibal se livre à un grand jeu de la vérité. Annabelle découvre ainsi que son père a fait un AVC «tout petit», dit-il : voici Annabelle et ses enfants transformés en nutritionnistes intégristes. Au même moment, les deux capitaines sont appelés sur une possible scène crime dans un restaurant étoilé, dont la victime révèle une personnalité plus que complexe au cours de l'enquête...



21h10

## LES ANIMAUX FANTASTIQUES: LES CRIMES DE GRINDELWALD



**Film fantastique. Année : 2018. Durée : 145 minutes. Réalisateur : David Yates. Avec Johnny Depp, Eddie Redmayne, Jude Law, Katherine Waterston, Dan Fogler, Alison Sudol, Ezra Miller, Kevin Guthrie, Carmen Ejogo, Wolf Roth, Zoë Kravitz, Callum Turner, Derek Riddell.**

En 1927, quelques mois seulement après son arrestation par le Congrès magique des États-Unis, Gellert Grindelwald s'évade et souhaite rassembler des sorciers de «sang pur» afin de régner sur l'ensemble de la population non magique. Albus Dumbledore, un professeur renommé de l'école de sorcellerie britannique de Poudlard et ancien ami d'enfance de Grindelwald, semble le seul en mesure de l'arrêter. Dumbledore conseille discrètement à son ancien élève Norbert Dragonneau de retrouver le jeune Croyance Bellebosse en quête de son identité, avant que Grindelwald ne puisse l'influencer.





**ORAN**  
22 | 10

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h49  
18h45  
67%  
20 km/h

Alger	☀️	19-10
Constantine	☀️	16-04
Annaba	☁️	18-09
Ouargla	☀️	26-09
Mostaganem	☀️	19-12
Béchar	☀️	27-08

UNRWA

## Un atout pour la paix à Ghaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que l'agence onusienne "est un atout" pour la paix dans la bande de Ghaza, jugeant insuffisant le cessez-le-feu en vigueur dans l'enclave palestinienne, après plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire. "Au cours des deux derniers jours à la Conférence de Munich sur la sécurité, j'ai réaffirmé que l'UNRWA est un atout pour la paix à Ghaza", a écrit M. Lazzarini dans un message publié samedi sur les réseaux sociaux. Et de souligner que "l'Agence est essentielle pour fournir des services publics et pour renforcer les capacités des institutions palestiniennes". "Nous disposons des ressources humaines nécessaires, de l'expertise et de la confiance de la communauté. Le personnel de l'UNRWA assure environ 18.000 consultations médicales chaque jour et joue un rôle crucial dans le soutien à la santé publique en vaccinant les enfants, en fournissant de l'eau potable et en gérant les déchets", a fait savoir le patron de l'UNRWA.

Sud du Liban

## Nouveaux raids sionistes sur plusieurs zones

Des avions de guerre sionistes ont lancé dimanche une série de frappes sur des zones du sud du Liban, en violation continue du cessez-le-feu en vigueur dans le pays depuis novembre 2024, a rapporté l'Agence nationale de l'Information (ANI). Selon ANI, les frappes sionistes ont visé la zone d'al-Hmayla, à la périphérie de la localité de Houmine al-Fawqa, dans la région d'Iqlim al-Tuffah. Elle a également indiqué qu'un drone sioniste a largué des charges explosives en quatre phases sur une maison dans le quartier d'al-Kassayer, à l'est de la localité de Mais al-Jabal, dans une tentative de la détruire. En violation du cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

Union européenne

## La cheffe de la diplomatie rejette le «dénigrement» américain

La cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas a rejeté dimanche les propos de responsables américains tendant à dénigrer l'UE, tout en saluant le changement de ton du secrétaire d'Etat Marco Rubio. "A chaque fois que j'entends ce dénigrement anti-européen, qui est très à la mode en ce moment, je pense à tout ce que l'Europe nous a apporté", a déclaré la responsable, au dernier jour de la Conférence de Munich sur la sécurité. "Contrairement à ce que diraient certains, l'Europe n'est pas décadente et woke, et menacée d'un effacement civilisationnel", a-t-elle insisté, une allusion aux critiques en règle du président américain Donald Trump qui estime que l'Europe est menacée, comme les Etats-Unis, par une immigration de masse. Le Secrétaire d'Etat Marco Rubio avait rassuré samedi ses alliés transatlantiques en affirmant que les Etats-Unis souhaitaient une "alliance revigorée" avec l'Europe, tout en relayant ces critiques du président américain.

Occupation israélienne

## Les bombardements propagent des maladies rares à Ghaza

Les répercussions sanitaires de l'agression israélienne contre Ghaza, qui entre dans sa troisième année de bombardements incessants et de silence international persistant, s'aggravent : Pollution généralisée et recrudescence de maladies rares et difficiles à traiter sont à l'origine de cette situation. Des sources médicales confirment que les munitions explosives ont laissé derrière elles des substances toxiques qui affectent directement la santé des civils. Dans ce contexte, le ministère palestinien de la Santé dans la bande de Ghaza a confirmé que les polluants issus des bombes à haut pouvoir explosif ont provoqué une augmentation sans précédent des maladies respiratoires et des troubles du système immunitaire, soulignant l'apparition de nouvelles pathologies auparavant inconnues. Le ministère a ajouté que les hôpitaux fonctionnent au ralenti en raison des destructions massives et du manque de matériel. De son côté, le Croissant-Rouge palestinien a déclaré dans un communiqué de presse: «Les équipes médicales travaillent dans des conditions catastrophiques», exprimant son inquiétude face au nombre important de blessés et de nouvelles maladies qui dépasse les capacités de réponse du secteur de la santé, compte tenu de la fermeture des points de passage frontaliers par l'occupation israélienne et de l'entrave qui en découle au transfert des cas critiques vers des structures de soins hors de Ghaza ». Dans un contexte similaire, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré: «Les enfants sont les plus touchés», faisant noter que la poussière toxique, la malnutrition et le manque d'eau



potable ont entraîné une augmentation significative des maladies chroniques parmi eux, notant que certains symptômes peuvent ne se manifester que des années plus tard. De son côté, l'Organisation mondiale de la Santé a fait savoir que les bombardements israéliens ciblant des zones densément peuplées «créent un environnement propice à la propagation de maladies rares ou chroniques», soulignant que la destruction des hôpitaux et la perturbation des réseaux d'eau et d'assainissement augmentent le risque de propagation de maladies difficiles à contenir. Les organisations de défense des droits de l'homme indiquent qu'Israël continue de violer l'accord de cessez-le-feu annoncé et le droit international humanitaire en ciblant les infrastructures civiles et les centres médicaux. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que « la poursuite des attaques contre les zones résidentielles expose les civils à de graves risques sanitaires et viole les règles du droit international ». Au niveau régional, le ministère jordanien de la Santé a confirmé que l'agression continue contre la bande de Ghaza menace

de provoquer une catastrophe sanitaire dont les effets s'étendent aux pays voisins, faisant noter que la pollution résultant des munitions peut laisser des effets transfrontaliers, tandis que l'Égypte a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à permettre l'entrée de fournitures médicales sans restrictions. Au niveau international, Médecins sans frontières a souligné la nécessité de «corridors sûrs pour évacuer les patients souffrant de maladies complexes ou rares», soulignant que le système de santé à Gaza est sur le point de s'effondrer complètement. Les organisations médicales européennes ont également appelé à l'envoi d'équipes spécialisées pour détecter les maladies associées aux matériaux explosifs. Les spécialistes affirment que pour faire face aux répercussions sanitaires de l'agression, il faut un plan global qui inclut le retrait de la pollution des zones ciblées, la réhabilitation des infrastructures de santé et la fourniture de programmes de soutien médical et psychologique à long terme pour la population, soulignant que la poursuite du siège entrave tout effort réel de récupération.

Nucléaire

## Le chef de la diplomatie iranienne à Genève pour négocier avec Washington

Le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi est arrivé à Genève où doit s'ouvrir un nouveau cycle de négociations avec les Etats-Unis sur le programme nucléaire iranien, a indiqué lundi la télévision d'Etat iranienne. Ce nouveau volet de discussions "indirectes" doit débiter mardi, selon Téhéran, après que l'Iran et les Etats-Unis ont renoué le dialogue début février à Oman dans un contexte de menace d'intervention militaire américaine. "Le ministre des Affaires étrangères est arrivé à Genève à la tête d'une délégation diplomatique et d'experts pour participer au deuxième cycle de négociations sur le nucléaire", a annoncé lundi sur Telegram la télévision d'Etat iranienne. "Ce qui n'est pas sur la table: la soumission face aux menaces", a insisté le chef de la

diplomatie iranienne sur X lundi, affirmant être à Genève "avec de vraies idées pour parvenir à un accord juste et équitable". M. Araghchi a également annoncé qu'il rencontrera lundi le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, "pour une discussion technique approfondie", puis son homologue omanais mardi. De son côté, la Maison Blanche a confirmé dimanche que son émissaire Steve Witkoff et le gendre du président américain Donald Trump, Jared Kushner, se rendraient à Genève cette semaine pour ces pourparlers. Ils doivent également y participer à des discussions avec la Russie et l'Ukraine. Après la répression meurtrière d'un important mouvement de contestation en janvier par les autorités iraniennes, le président Donald

Trump a multiplié les menaces d'une intervention militaire, tout en laissant la porte ouverte à un règlement diplomatique, portant notamment sur le programme nucléaire iranien. Une première session de négociation s'est ouverte le 6 février à Mascate, la capitale d'Oman, plusieurs mois après l'échec de précédentes discussions. Ces dernières avaient été interrompues en juin en raison de la guerre de 12 jours entre l'Iran et Israël, déclenchée par des frappes israéliennes contre des sites nucléaires et militaires. Les Etats-Unis avaient alors également bombardé des sites nucléaires iraniens. Les pays occidentaux et Israël, considéré par des experts comme la seule puissance nucléaire au Moyen-Orient, soupçonnent l'Iran de vouloir se doter de l'arme nucléaire.